

# LES ANNONCES Landaises

Le média des décideurs landais

**LAURIE PHIPPS**  
Championne du monde  
de parasurf

## RÉSEAUX

Réunion des entrepreneurs :  
développement  
à vitesse grand V

## KIWI DE L'ADOUR

La qualité  
doublement certifiée

Sportifs landais  
**La nouvelle  
vague**





## Surf LES LANDAIS AUX EMMY AWARDS

La série documentaire *100 Foot Wave* sur l'épopée de différents surfeurs dans leur quête de la mythique vague géante de Nazaré au Portugal réussit aux professionnels landais. Après un premier Emmy Award décerné à Laurent Pujol en 2022 pour la saison 1, produite par la chaîne HBO, le chef opérateur landais est remonté sur scène, le 15 janvier dernier, aux côtés de Vincent Kardasik, Alexandre Lesbats, Michael Darrigade et Antoine Chicoye, tous originaires du Sud-Ouest, et du réalisateur Chris Smith, pour recevoir la prestigieuse récompense de la télévision américaine décrochée par la saison 2.

# Coup de BUZZ

## Gourmandise « LA MITCHUTERIE » À BÉNESSE-MAREMNE

Il est parti il y a quelques années d'un bout de papier griffonné à la main avec la recette de sa maman Christine qu'il a mis des mois à peaufiner pour retrouver le goût de ses souvenirs d'enfance à Magescq. Depuis, le pastis « Mitchut » de Patrice Lubet avec son côté cuit-cru en bouche inimitable a essaimé jusque dans les épiceries fines parisiennes. Devant le succès, l'ancien chef du Jean des Sables à Hossegor et de Goustut à Capbreton vient d'ouvrir sa première « Mitchuterie » où il étend son savoir-faire aux pains au levain, croissants, chocolatinas, et aussi aux tourtières à l'armagnac Laballe...

98 route de Bayonne - Bénesse-Maremne



## XL TOUR #7

DISPOSITIF LANDAIS D'ACCOMPAGNEMENT DES MUSIQUES ACTUELLES

VOUS AVEZ UN PROJET MUSICAL ?  
ENVIE DE PASSER À L'ÉTAPE SUPÉRIEURE ?  
INSCRIVEZ-VOUS !

A LA CLEF ?  
2 ANS D'ACCOMPAGNEMENT  
ARTISTIQUE

- RENCONTRES PRO
- RÉSIDENCE
- ENREGISTREMENT
- TECHNIQUE
- COMMUNICATION
- ADMINISTRATION
- FORMATION
- CONCERTS

OUVERT  
À TOUS  
LES STYLES  
MUSICAUX

CANDIDATURES DU 15/01 AU 26/01  
SUR [LECAFEMUSIC.COM](http://LECAFEMUSIC.COM)

## Musiques actuelles EN ROUTE POUR LE XL TOUR

Ils sont une quarantaine sur la ligne de départ de la 7<sup>e</sup> édition du XL Tour. Le jury du dispositif d'accompagnement départemental de musiciens landais, composé d'un collectif d'opérateurs professionnels tels que le Café Music' ou Landes Musiques Amplifiées, retiendra huit groupes, invités à se produire le 1<sup>er</sup> mars sur la scène de la Mamisèle, à Saubrigues. À l'issue de cette soirée et d'une série d'entretiens, les quatre lauréats bénéficieront d'un accompagnement administratif, technique, artistique et promotionnel sur deux ans pour les aider à développer leurs projets.

## 4 Grand Angle

### Sportifs landais : la nouvelle vague

- Sauvetage côtier : Maël Tissier, la palme de la détermination
- Surf : Laurie Phipps sur le haut de la vague
  - Équitation : la double vie de Clara Cazeneuve
  - Golf : Noah Vieilleville
- Tennis : Loudmilla Bencheikh et Louis Dussin en mode universitaire
- Natation : Assya Maurin-Espiau, espoir paralympique



## 14 Zoom sur les réseaux

Réunion des entrepreneurs : développement à vitesse grand V



## 16 Focus Landes

Kiwi de l'Adour : la qualité doublement certifiée

## 18 Focus Région

Aéronautique et spatial : le défi des recrutements massifs

## 20 Info Flash

## 22 Collectivités

L'ambition sportive des maires pour l'après J. O.

## 24 Social

Alternance : reconduction de l'aide exceptionnelle

## 26 Annonces Légales

## 35 Tendances Bourse

## 36 Papilles Émoi

Cheesecake kiwi de l'Adour et pamplemousse





# Sportifs landais **La nouvelle vague**

Surf, sauvetage côtier,  
natation, golf, tennis, équitation...

Côté mer et côté terre,  
les espoirs du sport landais  
s'inscrivent dans les pas  
de leurs aînés. En cette année  
de Jeux olympiques et  
paralympiques, rencontre  
avec ces athlètes de haut  
niveau qui cultivent déjà les  
valeurs d'engagement  
et d'excellence.

**MAËL  
TISSIER**



Sauvetage côtier

# Maël Tissier

## La palme de la détermination

Des plages d'Hossegor à la Gold Coast australienne, Maël Tissier trace sa voie en toute discrétion, dans le sillage des plus grands, en quête d'un titre de champion du monde.

Par Anne TAUTOU

**T**roisième mondial en 2022 en planche de sauvetage, quatre fois champion d'Europe en 2021 et 12 fois champion de France, Maël Tissier est le troisième Français le plus titré encore en lice dans les compétitions et se distingue par son profil multifacette excellent dans toutes les épreuves, de la

planche au sprint sur sable, en passant par le kayak en mer. Pourtant, son appétit de victoire ne connaît pas de limites. À 27 ans, cet hyperactif à la ténacité chevillée aux palmes s'entraîne depuis fin octobre en Australie, dans le prestigieux BMD Northcliffe Surf Club, en vue d'intégrer l'équipe de France et de décrocher un titre mondial, manquant à son palmarès. « Je me suis dit : OK, je fais toutes les compétitions avant les sélections de mi-mai pour revenir à mon plus haut niveau, entrer dans l'équipe de France et faire les championnats du monde en août en Australie. J'aimerais faire un podium en planche », confie Maël Tissier.

### REPOUSSER SES LIMITES

Diplômé de l'école d'ingénieur Sigma de Clermont-Ferrand, l'athlète a choisi de poursuivre son rêve en mettant sa carrière chez Agglolux-CBL, à Soustons, entre parenthèses pour six mois d'entraînement intensif. Un rythme effréné qui commence à 3 h 45 du matin par 20 minutes d'étirements, puis de la nage en piscine, suivie de préparations physiques ou de compétitions. Malgré ses performances, le jeune homme reste humble et conscient des contraintes de sa

vie d'athlète : « Je ne fais jamais de pause dans mes entraînements. Alors difficile de partir en vacances ou de m'investir dans d'autres activités. » Mais cette exigence envers lui-même le pousse à aller plus loin. « Le sport a été la clé de ma réussite scolaire », poursuit-il.

Depuis ses débuts en 2004 au Hossegor sauvetage côtier, le sauveteur demeure fidèle à son club et consacre du temps à la formation des plus jeunes. Et quand il ne surveille pas les plages d'Hossegor l'été, il conseille et revend du matériel de sauvetage siglé Aquasport International.

Soutenu par le département des Landes et la région Nouvelle-Aquitaine, Maël Tissier incarne à la perfection les valeurs de sa discipline : humilité, altruisme et esprit d'équipe. L'image parfaite du sportif bien dans sa tête et dans ses baskets qui pourrait cette année écrire l'un des plus beaux chapitres de sa jeune histoire. ■





# Surf Laurie Phipps

## Sur le haut de la vague

Victime d'un accident de la route il y a quatre ans, la Landaise Laurie Phipps, amputée d'une partie de la jambe gauche, a été sacrée championne du monde de parasurf en novembre dernier, en Californie. Une consécration pour cette jeune femme de 22 ans dont le regard est résolument tourné vers l'avenir.

Par Isabelle TRANCOEN

**S**i elle surfe depuis toute petite, Laurie Phipps n'avait jamais envisagé de faire de la compétition. Et encore moins à devenir un jour championne du monde. « Mon père a toujours travaillé dans le monde du surf et, dès mon plus jeune âge, avec mon frère et ma sœur, nous avons surfé avec lui », raconte la jeune femme de 22 ans. Véritable loisir familial chez les Phipps, le surf rythme la vie de Laurie depuis ses trois ans. Son père est un shaper australien et elle a toujours vécu « à 200 mètres de l'océan ». « C'est une vraie chance de partager ce sport avec ma famille, confie-t-elle. Pour moi, cela ajoute un attachement émotionnel à cette discipline. Et puis Seignosse est un des plus beaux endroits au monde pour surfer. »

Mais, de la chance, Laurie Phipps n'en a pas toujours eu. En octobre 2019, alors qu'elle n'a que 18 ans et le baccalauréat en poche depuis seulement quelques mois, elle est victime d'un accident de scooter, percutée par un conducteur ivre. Le choc est violent et la jeune Landaise est amputée en dessous du genou gauche. Ont suivi la pose d'une prothèse et de longs mois de rééducation à la clinique Marienia, à Cambo-les-Bains puis au Cers de Capbreton.

### SE RECONSTRUIRE

À peine un mois après son accident, Laurie Phipps reçoit la visite de Jean-Marc Saint-Geours, fondateur de l'Association nationale Handi Surf, accompagné d'un membre de l'équipe de France de parasurf. « Ils m'ont présenté la discipline, expliqué comment ça se passe, se souvient la Seignossaise. »





Ils m'ont dit qu'ils organisaient des entraînements, qu'il y avait des compétitions. Je ne savais même pas que ça existait. » Désireuse de se concentrer sur sa rééducation, ce n'est que deux ans plus tard que Laurie Phipps se lance le défi de participer à une compétition. Elle n'a repris le surf que depuis un an quand elle remporte un Open de surf à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée. « Ça m'a motivée, j'ai donc continué », résume-t-elle avec une réelle simplicité empreinte d'une incroyable force de caractère.

### NOUVEAUX OBJECTIFS

« Le changement de vie imposé par mon accident m'a confortée dans l'idée qu'il est important de faire des choses qu'on aime et dans lesquelles on s'épanouit », précise Laurie Phipps qui a enchaîné les victoires. Un titre de championne de France en 2022, à Biarritz, lui ouvre la sélection pour les championnats du Monde ISA [1] handi surf. Elle prend la troisième place de l'édition 2022 et se promet de revenir en Californie l'année suivante. Et c'est finalement en novembre 2023, à Huntington Beach, qu'elle se hisse sur la plus haute marche du podium de sa catégorie [2].

Si le surf occupe aujourd'hui une place prépondérante dans sa vie, Laurie Phipps aimerait prochainement reprendre ses études. Mais elle se laisse encore un peu de temps pour poursuivre son ascension dans le monde du parasurf. Son regard scrute même à l'horizon 2028. « Si le parasurf est inscrit au programme des Jeux paralympiques de Los Angeles, je ferai tout pour y être », prévient-elle. Résilience et détermination. Définitivement la marque des champions. ■

## Laurie PHIPPS



[1] International Surfing Association (fédération internationale de surf)

[2] Catégorie stand 2 : « Tout surfeur qui surfe une vague en position debout avec une amputation au-dessous du genou ou un handicap congénital ou équivalent, ou une différence de longueur de jambe » (Fédération française de surf)



# Équitation **La double vie de Clara Cazeneuve**

L'année 2024 s'annonce cruciale pour la cavalière Clara Cazeneuve. Avec la perspective de représenter les Landes sur la scène internationale du concours complet et le lancement de son pôle de valorisation des chevaux de sport à Gamarde-les-Bains.

Par Anne TAUTOU

**C**lara Cazeneuve se prépare à franchir, à 22 ans, un nouvel obstacle : la barre des quatre étoiles et du haut niveau en équitation, un prérequis pour atteindre l'élite du concours complet, un triathlon équestre qui combine dressage, saut d'obstacles et cross. « L'étape est importante pour participer aux plus grandes compétitions comme la Coupe des nations, les championnats du monde seniors... Je rêve aussi des Jeux olympiques, c'est mon but ultime ! », confie la jeune cavalière qui, pour obtenir sa qualification, participe activement à des compétitions nationales et internationales.

## SON MENTOR, MAXIME LIVIO

La Landaise a commencé son parcours équestre à trois ans, d'abord au poney club de Saubagnac, puis au centre équestre Dax-Boulogne. En compétition dès neuf ans, c'est là que débute sa passion pour le concours complet. Après son bac en 2018 au HackSchooling Institut à Hossegor, une école dédiée au sport de haut niveau, elle entreprend

un BTS en analyse, conduite et stratégie de l'entreprise à Angers, avec une spécialisation dans les établissements agricoles. Son installation en Anjou, en 2020, marque une nouvelle étape. En parallèle du BTS, elle intègre la très réputée Saumur Equestrian Academy de Maxime Livio (meilleur cavalier français dans le top 8 mondial) pour une formation intensive dans la discipline. Aujourd'hui, elle s'entraîne sur Dolce & Gabbana, une jument qu'elle aime pour sa force et son mental : « Elle est très sûre d'elle et pourrait traverser le feu avec sa cavalière. J'ai beaucoup de chance car je doute souvent, alors elle a de l'assurance pour deux. »

## APPEL AU MÉCÉNAT

Mais sa passion et ses études ont un coût - environ 80 000 euros par saison - nécessitant le soutien de sponsors parmi lesquels elle peut compter notamment sur la maison Devoucoux Sellier, son équipementier. « Ce n'est pas simple de contacter des chefs d'entreprise quand on est jeune », souligne la jeune femme toujours en quête de nouveaux mécènes. Alors, elle ne mise pas seulement sur le sport et s'apprête aussi à concrétiser un projet professionnel : au sein des écuries du Landran, lancées par sa mère en 2007 à Gamarde-les-Bains, créer une écurie consacrée à la valorisation des chevaux de sport, « pour les propriétaires de chevaux qui souhaitent les faire évoluer en compétition ou dans un but commercial », développe l'étudiante entrepreneuse qui compte s'installer dans les Landes dès la fin de ses études. ■

En 2023, Clara Cazeneuve a obtenu une 2<sup>e</sup> place en compétition internationale en Italie et une 8<sup>e</sup> place au concours international de Saulieu en Bourgogne





# Golf Noah Vieilleville

## rêve d'une carrière américaine

Plein d'ambitions, Noah Vieilleville a rejoint Vieux-Boucau, en septembre dernier. L'objectif du jeune golfeur de 16 ans : se perfectionner dans son sport, tout en suivant une scolarité adaptée au sein du groupe HackSchooling.

Par Cécile AGUSTI



Noah Vieilleville : « Les golfs de Moliets, Seignosse et Hossegor sont vraiment trois pépites »

**N**oah Vieilleville a tapé ses premières balles à l'âge de quatre ans. « C'est mon père qui m'a fait découvrir le golf et j'ai tout de suite accroché ! » Au point qu'il joue « sérieusement » depuis ses six ans. Dix ans plus tard, le Girondin d'origine affiche un joli palmarès. Vainqueur du Grand Prix jeune de Saintes en 2021 et du Grand Prix jeune de Bordeaux en 2022, il est devenu champion de France par équipe en 2023.

Pour qu'il puisse s'adonner à sa passion, sa scolarité a été aménagée. Jusqu'à l'année dernière, il était inscrit au lycée du Mirail, à Bordeaux. « J'avais quatre heures de cours le matin et je passais tous les après-midi sur les greens. » Pour se perfectionner encore plus, il a rejoint HackSchooling, depuis la rentrée de septembre. La structure basée à Vieux-Boucau propose un accompagnement scolaire personnalisé, adapté aux élèves menant un double projet, notamment les sportifs de haut niveau. « Je suis un peu un feu follet, et j'ai vite tendance à me disperser quand je suis en groupe, avoue le jeune homme. Chez HackSchooling, on est en effectif très réduit. Ça me donne un cadre qui me permet de poursuivre mes études sérieusement, tout en me laissant énormément de temps à consacrer à mon sport. »

### ENVIE DE PROGRESSER

Logé sur le golf de Moliets, il s'y entraîne tous les jours avec son coach, l'ancien joueur professionnel Stéphane Grenier. « Il me pousse à donner le meilleur de moi-même, sans me ménager. Je ne me suis jamais fait engueuler comme ça ! On peut passer des heures à répéter le même mouvement pour caler le swing parfait. Mais c'est ce que j'aime. Il veut que je réussisse et il me donne envie de progresser. C'est un peu mon deuxième papa. »

Accro à la précision et au calme que requiert la discipline, autant qu'à l'imprévisibilité du jeu, Noah Vieilleville espère devenir professionnel. « Je voudrais être sélectionné en équipe de France d'ici un ou deux ans et participer à de grands tournois internationaux. » Mais l'objectif ultime, c'est d'intégrer une fac américaine pour ses 18 ou 19 ans. « Là-bas, le golf, c'est un autre niveau. Les infrastructures sont incroyables et l'exigence très élevée. En France, on se fait cocooner. Là-bas, c'est marche ou crève ! Faire mon trou aux États-Unis, ce serait une consécration. » ■







LOUDMILLA  
BENCHEIKH

# Tennis En mode universitaire

Les Landais Loudmilla Bencheikh et Louis Dussin poursuivent leur rêve tennistique, depuis l'Alabama pour elle, et Bordeaux pour lui. Avec tous deux l'espoir de percer au classement mondial dans les toutes prochaines années.

Par Julie DUCOURAU

**C'**est à ce jour « la plus belle expérience, et de loin », de sa carrière. Fin juillet, le Pouillonnais Louis Dussin a participé aux Jeux mondiaux universitaires à Chengdu en Chine. « 10 000 athlètes réunis avec une cérémonie d'ouverture dans un stade comble devant 45 000 personnes et le président chinois ! Jouer là-bas devant beaucoup de public, vivre comme dans un village olympique... C'était incroyable », résume le tennisman qui a perdu en simple en trois sets en huitièmes de finale contre le futur finaliste thaïlandais et en quarts en double face aux Japonais.

## OBJECTIF GRANDS CHELEMS

Déjà plusieurs fois intégré en équipe de France universitaire,

l'étudiant en Staps à Bordeaux, en master accompagnement à la haute performance (préparation physique et mentale), trouve qu'il n'y a « rien de plus kiffant que de jouer pour la France. Sur le circuit on est hyper-seul, là on est en équipe, on se soutient. »

Depuis cet été, Louis Dussin, 24 ans, a vraiment retrouvé toutes ses capacités après de gros pépins physiques au genou en 2021. Son retour sur les courts, il l'a fait en août 2022 en remportant le grand tournoi d'été du club de l'US Dax, un club déterminant dans son parcours après ses premières balles à Pouillon, et qui accompagna aussi à leurs débuts d'autres talents landais comme Nicolas Devilder, hissé à la 60<sup>e</sup> place mondiale en 2008.

Aujourd'hui, licencié à la Villa Primrose de Bordeaux, l'objectif du 1100<sup>e</sup> à l'ATP en janvier, est de rentrer dans le top 500 d'ici décembre

et jouer les Grands Chelems dans les deux ans, à sa pleine maturité du fait de la dimension physique et psychologique du tennis d'aujourd'hui. Pour ce faire, il renchaîne les tournois en France, en Europe et jusqu'au Maroc et l'Égypte, toujours sans coach, trop cher. Son budget annuel ? Autour de 30 000 euros qu'il finance surtout en famille, tout en espérant trouver des mécènes pour l'aider dans sa quête.

## SORTIR DU COCON

Loudmilla Bencheikh n'a aujourd'hui pas ce type de soucis financiers. La joueuse de 22 ans qui a tapé ses premiers coups de raquette au club de Pau avant de rejoindre, petite, celui d'Hossegor, a été recrutée par l'université d'Alabama en 2021 au vu de ses performances jusqu'à l'Orange Bowl en Floride, et via un ami coach de Myriam et Mickael Sopel, cogérants du Hossegor tennis club. La fac américaine de Tuscaloosa lui paie ainsi toute sa scolarité (licence communication marketing), matériel, logement et nourriture via une bourse de plusieurs dizaines de milliers de dollars chaque année, en échange de jouer pour ses couleurs dans le championnat US. « J'arrive à mettre un peu d'argent de côté pour partir en tournois



l'an prochain. » Objectif ? Monter crescendo jusqu'au top 100 du circuit mondial et accéder aux quatre majeurs du Grand Chelem, qu'elle a joués en juniors. L'ex-locataire du centre national d'entraînement à

Paris qui a atteint la 503<sup>e</sup> place mondiale en 2019, a d'ailleurs déjà fait une incursion dans le tableau principal de Roland-Garros en double sur invitation cette même année, au côté de l'Américaine Coco Gauff,

devenue depuis troisième du circuit féminin WTA. « Je pense qu'en venant ici aux États-Unis, j'ai beaucoup progressé et acquis beaucoup de maturité. La culture est totalement différente, dit l'actuelle numéro un en simple et double de l'université d'Alabama. Cet état d'esprit d'équipe universitaire fait monter tout le monde vers le haut, ça nous pousse dans nos retranchements, tout en étant toujours positifs et dans la bienveillance. J'avais besoin de sortir de mon cocon français. » Prochain retour au bercail à Angresse en famille cet été, avant de repartir en Alabama quelques mois finir ses études et se lancer dans la course aux points WTA à travers le monde. ■



Louis Dussin (à droite) avec l'équipe de France universitaire à Chengdu (Chine) cet été

## JESSIKA PONCHET VISE LE TOP 100

Sa tournée de début d'année à l'autre bout du monde s'est arrêtée au deuxième tour des qualifications de l'Open d'Australie. Et après l'annulation à la dernière minute de tournois au Vietnam et en Thaïlande, le retour à Capbreton s'est fait plus tôt que prévu pour la joueuse du Tennis club du Gaillou. Conséquence : des billets d'avion perdus, et la nécessité d'en acheter d'autres en retravaillant son planning en Europe pour les prochaines semaines. Pas de quoi démotiver la professionnelle de 27 ans aujourd'hui 132<sup>e</sup> à la WTA. Son objectif 2024 ? Le top 100.

### BUDGET DE 100 000 EUROS

« L'an passé, je n'ai jamais été aussi proche d'y entrer [119<sup>e</sup> à son meilleur, NDLR]. Il faut que je sois encore un peu plus constante », note Jessika Ponchet, entraînée depuis toujours par sa mère. « Il y a une vraie différence puisque celles du top 100 rentrent directement dans le tableau final. Rien qu'avec un premier tour perdu dans les quatre Grands Chelems, elles gagnent 200 000 euros », explique celle qui passe chaque saison 10 mois sur le circuit avec un budget de 100 000 euros, grâce à ses gains et des aides d'un propriétaire d'épicerie japonaise à Paris et de la ville de Capbreton, en espérant d'autres mécènes. L'attaquante au revers à une main a en tout cas plus que jamais envie de revivre des moments forts comme ce match accroché sur le central de Melbourne en 2018 face à la troisième mondiale Garbiñe Muguruza alors qu'elle était 256<sup>e</sup>. « L'ambiance était survoltée en night session ! », dit-elle, rêvant aussi à des doubles mixtes avec son frère de 19 ans qui vient de se lancer sur le circuit.

## JESSIKA PONCHET





# Natation Assya Maurin-Espiau

## Espoir paralympique

Avec ses bons chronos des derniers mois, Assya Maurin-Espiau a de grandes chances d'être qualifiée pour les Jeux paralympiques de Paris 2024, du 28 août au 8 septembre.

Par Julie DUCOURAU

Ce dernier week-end de janvier, la compétition à Agen est importante, comme toutes celles des mois passés et à venir : « Je dois améliorer mes chronos ou au moins refaire ceux que j'ai déjà réussis pour continuer à avoir toutes mes chances pour la qualification » aux Jeux paralympiques finalisée au printemps, dit Assya Maurin-Espiau qui s'entraîne quasiment tous les jours trois heures en moyenne au club des Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont où l'athlète de 17 ans est inscrite depuis son année de cinquième au collège. Aujourd'hui au lycée d'enseignement adapté Nicolas-Brémontier, en CAP aide à la personne aménagé sur trois ans (« en tant qu'aide à domicile, on aide les gens, ça fait du bien de sentir qu'on est utile, et ça fait plaisir aux personnes âgées de nous voir arriver aussi ! »), celle qui a appris la brasse avec une maître-nageuse dans une piscine gonflable chez elle à Lit-et-Mixe avant de rejoindre le club de natation de Mimizan petite, alterne entre les séances dans le Marsan et des semaines spéciales au pôle France paranatation adaptée près de Vichy.



©D.R.



## SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

Assya Maurin-Espiau fait partie, avec Adrien Barraud également au pôle France paranatation adaptée, des 68 sportifs landais de haut niveau, domiciliés et licenciés dans les Landes, qui ont été soutenus en 2023 par le conseil départemental via 12 comités départementaux sportifs pour 67 200 euros d'aides au total. Parmi eux, Oihan Guillaumoundeguy (golf), Manon Ahyee-Labart (aviron), Madeleine Larcheron et Vincent Milou (skateboard), Élise Daudignon (sauvetage côtier), Joan Duru, Jade Magnien ou Kyllian Guerin (surf), Flore Rey (tir à l'arc à cheval), Annaïc Donniou (tir sportif), Thibaut Marroccq (cyclisme) ou encore Clémence Grimaud (boxe).

## DE LIT-ET-MIXE AU CANADA

Gaël Descons, son entraîneur d'ici, a tout de suite repéré ses capacités : « Dès son arrivée aux Dauphins, elle a réussi très vite à un haut niveau régional et a commencé les compétitions internationales aussitôt. Elle est dans les 10 meilleures filles mondiales. » Plusieurs records de France à son actif, championne d'Europe jeunes, multimédaillée aux derniers Virtus Global Games, les championnats du monde de sports adaptés... Assya Maurin-Espiau qui concourt dans la catégorie S14 (déficience intellectuelle) est performante aussi bien sur les 100 mètres brasse ou dos et les 200 mètres quatre nages où elle a encore amélioré son temps (2 minutes 33') au Canada cet été alors qu'elle y était arrivée très peu motivée après l'annulation des Mondiaux. Pour aider à financer sa carrière, en plus de son sponsor Malakoff Humanis avec le pôle France, ses parents ont d'ailleurs lancé une cagnotte en ligne ([lacagnottedesproches.fr/cagnotte/assya-m-e/](http://lacagnottedesproches.fr/cagnotte/assya-m-e/)).

Sa dernière compétition à Sheffield (Angleterre) il y a quelques mois reste à ce jour son meilleur souvenir : « J'étais sur une période compliquée, c'était déjà décisif pour les Jeux, mais je n'étais pas dedans. À la toute dernière nage, après une grande discussion avec mon entraîneur

national Bertrand Sebire qui a eu les mots justes, j'ai explosé tous mes temps ! »

Pour elle, « l'eau est le seul endroit où on peut laisser toutes ses émotions et où on est libre pour se défouler ». Si elle est finalement bien sélectionnée pour les Jeux paralympiques, elle espère y briller : « Je ne veux pas me mettre trop de pression comme j'ai tendance à beaucoup stresser. Mais si j'y suis, ce ne sera pas pour regarder nager les autres... Pourquoi pas une finale et potentiellement un podium, ce serait le top ! » ■



## DES LANDAIS AUX JEUX 2024

Courant janvier, plusieurs sportifs landais étaient déjà assurés de participer aux Jeux, à l'image de Marie Oteiza, originaire d'Hagetmau et aujourd'hui licenciée au Paris Racing multi athlon, qui était déjà des JO de Tokyo en pentathlon moderne (10<sup>e</sup>). Les surfeurs Vahine Fierro du Hossegor surf club et Kauli Vaast du Vieux-Boucau surf club représenteront la France sur les vagues de Teahupoo. Côté basket 3x3, à suivre notamment Franck Seguela qui a découvert, petit, le ballon orange au Biaudos basket Saint-Martin avant de devenir au fil des clubs un des meilleurs Français de la discipline. Avec de grandes chances d'être qualifiés, le skateur Vincent Milou (qui portera la flamme olympique en mai à Bordeaux) rêve d'or après sa quatrième place à Tokyo, et Madeleine Larcheron essaiera aussi de faire mieux que sa 13<sup>e</sup> place au Japon. D'autres espoirs également en escrime si l'épéiste Gaëtan Billa, originaire de Pontonx-sur-l'Adour, obtient sa qualification pour une quatrième olympiade, ou encore en para-tir à l'arc si Guillaume Toucoulet (Tarnos) se qualifie, pour dépasser cette fois le premier tour où il avait échoué à Tokyo, lui qui a remporté la médaille d'argent du championnat du monde.



Réunion des entrepreneurs

# Développement à vitesse grand V

Né en Gironde en 2019, le réseau Réunion des entrepreneurs essaime désormais dans une douzaine de départements. Il est très dynamique dans le Sud des Landes et le Pays basque où le gérant local, Philippe Alimi, a déjà créé quatre clubs en 10 mois. Il ambitionne d'en monter trois ou quatre de plus d'ici la fin de l'année.

Par Cécile AGUSTI

Les membres du club Sud Landes de Réunion des entrepreneurs se rassemblent un jeudi sur deux au restaurant L'Estaminet de Bénèsse-Maremne

**S**oixante-dix. C'est le nombre de chefs d'entreprise que Philippe Alimi a convaincu d'adhérer à Réunion des entrepreneurs (RdE) en seulement 10 mois.

« En 2022, j'ai démarré une entreprise de courtier en travaux et je cherchais un réseau d'affaires pour développer mon activité. J'en ai contacté certains qui ne m'ont jamais rappelé. Puis, je suis tombé sur RdE. J'ai aimé la convivialité et le professionnalisme qui s'en dégagent. En discutant avec le créateur, Vincent Raoux, j'ai compris que plus que des adhérents, c'était des gérants de clubs qu'il cherchait. Après avoir imaginé le concept en Gironde en 2019, il voulait étendre la marque dans d'autres départements. L'idée m'a plu et j'ai acheté une licence pour la développer sur mon secteur, entre Hendaye et Saint-Vincent-de-Tyrosse. »

En 2023, il crée ainsi quatre clubs business : un en mars à Bayonne, deux en juin à Saint-Jean-de-Luz et Bénèsse-Maremne et un en novembre à Anglet. Le rythme des ouvertures devrait être aussi soutenu en 2024. Un deuxième club ouvrira à Bayonne en mars, pour « soulager » le premier qui compte déjà près de 30 membres. Hossegor aura le sien en avril, tandis qu'Hendaye et Biarritz sont dans les tuyaux. L'ambition de Philippe Alimi est de réunir 150 à 200 adhérents d'ici la fin de l'année.



## RENCONTRES BIMENSUELLES

Des clubs RdE existent aujourd'hui dans une douzaine de départements. Mais la majorité des franchisés les créent avant tout pour développer leur propre activité.





Depuis octobre, c'est Johanique Defrel, au centre, qui anime le club RdE de Bénesse-Maremne

Pour Philippe Alimi, le mouvement est inverse. Il a fermé son entreprise de courtier en travaux pour se consacrer uniquement au développement de clubs business. « Je me suis rendu compte que le contact avec les gens, c'est vraiment ce que j'aime le plus. »

La réussite de cette nouvelle activité demande toutefois un investissement important. Du lundi au mercredi, il écumule LinkedIn pour trouver de nouveaux entrepreneurs à faire venir dans ses réunions. « C'est un gros travail de ciblage. Mais chaque mois, cela me permet d'inviter 200 personnes par club. Toutes ne viennent pas évidemment. Mais c'est cette prospection qui explique le développement rapide de mes réunions. » Fin juin, il sera le franchisé le plus important du réseau, tous secteurs confondus.

Les jeudis et vendredis sont consacrés à rencontrer ses adhérents. « Le concept de RdE, c'est de se retrouver deux fois par mois à proximité du lieu de travail des entrepreneurs. La réunion a lieu à la mi-journée pour ne pas empiéter sur leur vie de famille. Et elle se conclut toujours par un repas pour développer rapidement la confiance entre les participants. »

## DÉCONTRACTION ET PROFESSIONNALISME

Avec le développement annoncé de sa franchise en 2024, Philippe Alimi n'aura bientôt plus assez de jours pour être présent partout... Il a donc nommé un animateur ou une animatrice dans chacun de ses clubs.

À Bénesse-Maremne, c'est Johanique Defrel, consultant en recrutement pour le Mercato de l'emploi, qui manage chaque réunion depuis le mois d'octobre. « J'ai travaillé pendant une vingtaine d'années en colonies et centres d'animation, raconte-t-il. Aujourd'hui, je suis toujours entraîneur de rugby. Bref, j'aime animer et susciter la participation. Alors, ce rôle je l'ai accepté avec plaisir. D'autant, que je me suis vraiment retrouvé dans les valeurs de RdE. C'est un réseau moins protocolaire que certains autres et qui nous laisse une liberté d'action que j'apprécie. »

La décontraction, c'est ce qui a convaincu Philippe Glatigny, réparateur de vélo, à adhérer à RdE le 18 janvier, dès sa découverte du club de Bénesse-Maremne. « J'ai été invité dans d'autres structures, mais ici, ma première impression est très favorable. Tout en étant professionnel, c'est détendu, pas guindé. Je ne me suis pas senti soumis à un examen de passage à mon arrivée ! Je pense que les réunions bimensuelles vont me permettre de développer mon activité. Et j'espère, moi aussi, apporter quelque chose au réseau. » ■

## RÉUNION DES ENTREPRENEURS PRATIQUE

### Comment ça marche ?

Réunion des entrepreneurs s'adresse essentiellement aux indépendants qui représentent 95 % des adhérents. Chaque club assure une exclusivité de métier à ses membres. « Toutefois, si deux professionnels exerçant le même métier travaillent à destination de cibles différentes, ils peuvent faire partie du même club », précise Philippe Alimi. Les rencontres ont lieu deux fois par mois, au moment de la pause méridienne. À Bénesse-Maremne, elles se déroulent un jeudi sur deux au restaurant L'Estaminet, de 11 h à 13 h 30. Après une réunion d'environ une heure, les participants poursuivent les échanges autour d'un déjeuner.

### Le nombre d'adhérents

Le club de Bénesse-Maremne compte une quinzaine d'adhérents. La franchise Pays basque-Landes Sud en regroupe plus de 70. Et au niveau national, ce sont près de 600 entrepreneurs qui se retrouvent deux fois par mois dans leur club respectif. À noter que dans les Landes, il existe des clubs RdE développés par d'autres franchisés à Parentis-en-Born, Dax, Mont-de-Marsan et bientôt Hagetmau et Mimizan.

### Combien ça coûte ?

L'adhésion annuelle est fixée à 750 euros hors taxe. Depuis juillet, les adhérents peuvent opter pour la mensualisation (76 euros par mois). Ils sont d'ailleurs 90 % à choisir cette option. Avec une seule adhésion, les membres de la franchise Pays basque-Landes Sud peuvent participer aux réunions de tous les clubs développés par Philippe Alimi, si leur profession n'y est pas déjà représentée. Les repas pris à l'issue de chaque rencontre restent à la charge de chaque adhérent.

### Renseignements :

<https://rde-paysbasque-landessud.com>



# Kiwi de l'Adour

# La qualité doublement certifiée

Près de 11 000 tonnes de kiwis de l'Adour ont été récoltées en 2023. Le fruit, majoritairement cultivé dans les Landes, est le seul kiwi français à arborer un Label Rouge et une Identification géographique protégée.

Par Cécile AGUSTI

**D**epuis la fin décembre, le kiwi de l'Adour est de nouveau disponible sur les étals. Il y restera jusqu'au mois de mai. Mais qu'il se déguste maintenant ou dans quelques semaines, il aura été récolté autour du 10 novembre dernier. Chaque année, c'est à cette période que les cueilleurs s'activent durant une dizaine de jours dans les 1 200 hectares de vergers plantés en bordure des Gaves et de l'Adour. Ici, on attend le dernier moment pour ramasser à la main les kiwis verts de la variété Hayward. « Les dates de récolte sont dictées par le taux de sucre, explique Jean-Marc Poigt, producteur à Hastinges et président de l'association du kiwi de l'Adour. Plus il est élevé, plus les fruits ont d'arômes. Alors, on patiente... » Au point que les kiwis locaux sont

les derniers à être ramassés. « S'ils attendaient aussi longtemps que nous, les autres bassins de production risqueraient de perdre leur récolte. Ici, la proximité des rivières nous offre une protection relative contre les gelées. Nous avons décidé d'exploiter cet atout pour nous démarquer et asseoir notre notoriété. »

## CUEILLI À MATURITÉ

Originaire de Chine, le kiwi est cultivé en Europe depuis les années 1970. Durant la décennie suivante, les plantations connaissent une progression fulgurante. Jusqu'à un effondrement du marché au début des années 1990. Devant une offre bien supérieure à la demande, le prix payé aux producteurs est divisé par 10, passant à l'époque de 10 francs du kilo à un franc... « Ça ne couvrait même plus le stockage au froid ! »

La récolte de 2023 est en hausse de 10 % par rapport à 2022

© Clin d'oeil photographie



## DE L'ARBRE À LA TABLE

La vallée de l'Adour s'étend sur plus de 50 km le long des Gaves et de l'Adour. Près de 400 producteurs y produisent du kiwi de l'Adour sur les

1 200 hectares inscrits en zone IGP (60 % dans les Landes, 35 % dans les Pyrénées-Atlantiques, 5 % dans le Gers et les Hautes-Pyrénées).

Autour du 10 novembre, lorsque le taux de sucre atteint le niveau optimal, la récolte est lancée pour une dizaine de jours. « Après ramassage, les fruits sont laissés à l'air libre durant 48 heures, le temps pour leur pédoncule de cicatriser », explique Jean-Marc Poigt, producteur à Hastingues et président de l'association du kiwi de l'Adour. S'ils étaient mis au froid immédiatement, ils risqueraient des attaques de botrytis, un champignon parasitaire. Les kiwis sont ensuite conservés en chambres froides. « Le froid ralentit leur métabolisme, mais permet aussi de révéler tous leurs arômes. » C'est pourquoi ils y restent au moins un mois. Les premiers lots ne sont commercialisés que pour les fêtes de fin d'année. Les autres sont progressivement mis en marché jusqu'au mois de mai.

Forts de leur expérience avec le poulet jaune et le bœuf de Chalosse, les producteurs landais décident alors de parier sur la qualité pour tirer leur production vers le haut. Ils le savent : cueillir le fruit à maturité fait toute la différence au niveau du goût. Encore faut-il que les consommateurs en aient conscience au moment de l'achat. Les kiwiculteurs déposent donc un dossier pour obtenir un Label Rouge qui leur est accordé en 1992. Grâce à cette estampille officielle garantissant la supériorité gustative du produit, ils parviennent à recréer de l'engouement autour de leur production et à écouler leur marchandise à un prix plus élevé. À ce jour, le kiwi de l'Adour est le seul kiwi français à détenir cette distinction.

Depuis 2009, il arbore également une Identification géographique protégée (IGP). Ce signe, beaucoup plus reconnu à l'international que le Label Rouge, établit un lien entre la qualité d'un produit et son origine. C'est bien le terroir de la vallée de l'Adour et le travail des hommes et des femmes qui le cultivent qui donnent au kiwi vert local toutes ses qualités organoleptiques.

## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette année, ce sont près de 11 000 tonnes de fruits qui seront mis en marché, notamment sur les grands bassins de consommation que sont Paris, Lyon, Lille, Toulouse et Bordeaux. « La récolte est en hausse de 10 % par rapport à celle de 2022, grâce à un calibre un peu plus gros, reprend Jean-Marc Poigt. Il y a eu moins de pics de chaleur pendant l'été, ce qui a été bénéfique pour les arbres. »

Pour autant, cette production en légère hausse ne doit pas masquer la réalité du marché. « En moins de 15 ans, nous avons perdu près de 50 % de nos volumes. » En 2010, ce sont en effet 21 800 tonnes de fruits qui avaient été récoltées sur la zone.

Entre-temps, la culture a dû faire face à de multiples attaques. En 2010, une bactérie a affecté les vergers et tué beaucoup d'arbres. Puis les inondations à répétition depuis 2013 ont causé des asphyxies racinaires, entraînant là encore de nombreuses mortalités.

« Notre gros chantier pour les années à venir, c'est l'adaptation au changement climatique. Désormais, tous les ans, nous faisons face à des extrêmes ! 2023 a été reconnue comme l'année la plus chaude. Et depuis novembre, nous avons enregistré 500 mm de précipitations sur la zone. C'est l'équivalent d'un an de pluviométrie dans le Gers ! »

Les entreprises investissent en recherche et développement pour tenter de trouver des solutions. L'enjeu est de préserver les vergers et cette production d'excellence. ■

Sur 1 200 hectares inscrits en zone IGP, le long des Gaves et de l'Adour, près de 400 producteurs produisent du kiwi de l'Adour



Aéronautique et spatial

# Le défi des recrutements massifs

## GRAND SUD-OUEST ·

À l'occasion de sa conférence de presse annuelle organisée à Bordeaux, le pôle de compétitivité de l'aérospatial pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Aerospace Valley, a présenté le résultat des diagnostics compétences dans le Sud-Ouest pour les deux filières. Les besoins sur les 10 ans à venir seront colossaux, avec 10 000 recrutements estimés chaque année.

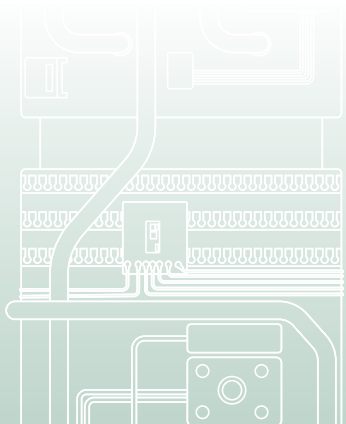
Par Jennifer WUNSCH

Organisée pour la première fois à Bordeaux le 16 janvier, la conférence de presse annuelle d'Aerospace Valley, pôle de compétitivité de l'aéronautique et du spatial pour les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, a été l'occasion de présenter les diagnostics de besoins en compétences pour les deux filières dans le Sud-Ouest. « Aerospace Valley a piloté ces diagnostics dans le cadre du Plan France 2030, dont deux des priorités sont de produire le premier avion bas carbone, et prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale », a rappelé Yoann Ducuing, directeur délégué solutions et services Bricks d'Aerospace Valley. Les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine réunissaient, en 2023, 108 000 salariés dans l'aéronautique, soit près de 40 % des emplois de la filière nationale ; et 22 000 salariés dans le spatial, soit 60 % des emplois en France et 40 % à l'échelle européenne, principalement à Bordeaux et Toulouse.

L'objectif de ces diagnostics, réalisés auprès de l'ensemble de l'écosystème, était de qualifier les besoins en compétences et de cartographier les différentes formations et éventuels manques à l'horizon 2035.

## SOFT SKILLS

« Pour le secteur aéronautique, nous avons établi une croissance des effectifs attendue d'ici 2035 entre +24 % et +47 % », précise Yoann Ducuing. La filière devra monter en puissance en termes de production, pour répondre à l'augmentation de la demande et notamment aux commandes passées à Airbus ou Dassault ; mais aussi en termes de compétences, pour répondre aux besoins en R&D liés à la conception de technologies bas carbone. « Les compétences existantes seront à renforcer fortement, et des compétences inédites pour le secteur vont apparaître », note Yoann Ducuing, notamment en chimie, cryogénie, climatologie-météorologie, électronique de puissance et sur les thématiques environnementales. « Les ingénieurs vont également devoir développer des soft skills



## AEROSPACE VALLEY EN CHIFFRES

**Date de création**

2005

**Deux régions**

Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

**Membres en 2023**

865

**Projets accompagnés depuis 2005**

794

**Projets d'innovation accompagnés en 2023**

142 (dont 52 ont reçu

85 millions d'euros d'aides publiques)

« 10 000 recrutements annuels pour les 10 ans à venir sur le territoire du Grand Sud-Ouest »

afin d'intégrer les enjeux socio-économiques et l'impact des choix sur l'environnement », ajoute-t-il.

### NOUVEAUX MÉTIERS

Le secteur spatial devrait, pour sa part, voir ses effectifs croître entre 21 et 80 % d'ici 2035, générant un enjeu de recrutement et de formation extrêmement fort. « La question étant de savoir ce que prendront l'Europe, la France, et le Sud-Ouest dans ce marché en très forte croissance », note Bruno Darboux, président d'Aerospace Valley. « Les blocs de savoir-faire plébiscités pour le spatial concernent les systèmes de lanceurs, les systèmes cyberphysiques, les systèmes satellites, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le traitement des données, la sécurité de l'espace, la santé, le smart et le quantique », détaille Yoann Ducuing. Parmi les compétences les plus attendues par l'écosystème, celles de production, « dont le niveau de massification reste inconnu à l'heure actuelle, mais qui pourrait engendrer un doublement à un quadruplement des besoins ». Les fortes évolutions du marché devraient également faire émerger de nouveaux métiers, tels qu'écologue ou encore pentesteur/hacker.

### ATTRACTIVITÉ

Dans les deux secteurs, le recrutement et l'attractivité seront essentiels, tout comme la fidélisation et la formation des collaborateurs.



Lors de la conférence de presse d'Aerospace Valley : Yoann Ducuing, directeur délégué solutions et services, Bruno Darboux, président et Éric Giraud, directeur général.

« Nous devons absorber une croissance de 5 000 emplois en plus chaque année sur le territoire du Grand Sud-Ouest, soit 10 000 recrutements annuels pour les 10 ans à venir (environ 25 000 au niveau national selon le Gifas). Le challenge est énorme », tranche Bruno Darboux. Les deux régions disposent pour cela de plus de 360 formations dédiées, dont environ 110 en Nouvelle-Aquitaine, 2/3 dans l'aéronautique et 1/3 dans le spatial. « L'offre de formation est forte en nombre, diversifiée et bien répartie géographiquement. Néanmoins, leur attractivité et

la capacité à former des volumes d'étudiants plus conséquents seront des enjeux très forts. Il reste notamment un énorme travail à faire sur la féminisation », prévient Yoann Ducuing. Prochaine étape pour Aerospace Valley : « Favoriser l'émergence de projets de formation dimensionnants et fédérateurs sur le territoire », plusieurs projets birégionaux étant en cours de montage. « Le rôle du collectif de l'aérospatial sera indispensable sur le volet attractivité des filières et des formations. Chacun devra y consacrer son énergie », prévient Bruno Darboux. Et des investissements. ■



## Vœux OPTIMISME ET VIGILANCE POUR LA PRÉFÈTE

« Avec lucidité, je veux placer ces vœux sous le sceau de l'optimisme et de la vigilance », a résumé la préfète, Françoise Tahéri qui recevait, le 19 janvier dernier, les forces vives et élus landais. Un discours aux allures de bilan chiffré des moyens, selon elle, « inédits mobilisés par l'État pour accroître la compétitivité de l'économie et maintenir la qualité de vie » dans un département où le taux de pauvreté est le plus bas de Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage a fléchi à 6,8 %, et où les entreprises continuent à investir.

Parmi les principaux problèmes identifiés néanmoins : une construction en logement social qui reste « nettement insuffisante en 2023 en volume (573) et en taux de réalisation des objectifs (80 %) », en dépit d'une dépense de l'État de 24 millions d'euros.

En matière environnementale, le Fonds vert, déjà intervenu en faveur de 82 projets landais en 2023 pour 12 millions d'euros, devrait encore monter en puissance, tout comme les aides pour mieux isoler les bâtiments et les habitations (48 millions d'euros de subventions depuis 2020).

### DES FERIAS « RAISONNABLES » EN 2024

Françoise Tahéri a également insisté sur l'amélioration des indicateurs en matière de lutte contre la délinquance (+ 4,8 % sur 11 mois 2023 vs + 21 % en 2022 pour les personnes et + 7 % sur 11 mois en 2023 vs + 26 % en 2022 pour les biens).

Et rappelé l'annonce de la création de trois nouvelles brigades de gendarmerie à Moliets-et-Maâ, Sabres et Ygos-Saint-Saturnin auxquelles doit s'ajouter le poste de la brigade à cheval de Biscarrosse. Bémol toutefois pour 2024 : en raison des Jeux olympiques et paralympiques, les forces de l'ordre et de secours habituelles ne pourront être mobilisées sur les ferias et les festivals. « J'adresse donc un appel à être raisonnable sur le programme festif cette année », a-t-elle lancé à une assistance étrangement silencieuse à ce moment du discours.



## Biscarrosse UNE NOUVELLE RÉSIDENCE AUTONOMIE

Énéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement, a annoncé l'acquisition de terrains situés avenue de Montbron à Biscarrosse, dans le cadre d'un appel à projets du département des Landes remporté en 2021. Cette acquisition mènera à la construction d'une nouvelle résidence autonomie (56 logements comprenant 60 places), dont la gestion sera confiée à l'Ehpad voisin Léon Dubédat, établissement public autonome. Énéal prévoit également de construire, à titre gracieux, un pôle médico-social qui sera géré par la ville de Biscarrosse. Mario Bastone, le directeur général, souligne que « cette nouvelle résidence va permettre d'accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou ne désirent plus vivre chez elles ».

## Enseignement supérieur **PORTES OUVERTES AU CAMPUS CONNECTÉ DE MONT-DE-MARSAN**

Plus besoin de déménager pour suivre des études ! Depuis la rentrée 2020, Mont-de-Marsan Agglomération dispose d'un campus connecté labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Hébergé dans les locaux de l'Inspé, le lieu propose des espaces de travail, du matériel informatique et une connexion internet à toutes les personnes inscrites dans une formation à distance de l'enseignement supérieur (DAEU, BTS, BUT, DU, licence, master, prépa...). Les étudiants bénéficient également d'un accompagnement individuel et collectif en présentiel. Le tout gratuitement.

Lancé avec neuf étudiants, le campus en accueille désormais 32. Et des places vont se libérer pour la prochaine rentrée universitaire. Pour découvrir les locaux et le fonctionnement du dispositif, des portes ouvertes sont organisées, sur rendez-vous, tous les mercredis après-midi jusqu'au 6 mars. L'occasion d'échanger avec les tuteurs, de rencontrer les étudiants du campus, mais aussi de discuter de son projet de formation et des modalités de candidatures.

**335 rue Saint-Pierre à Mont-de-Marsan - 06 17 68 53 41 41**  
**campus.connecte@montdemarsan-agglo.fr**

## Logement **MACS CONSTITUE UN PANEL CITOYEN**

Le territoire de Marenne Adour Côte Sud (Macs) connaît de fortes tensions sur le marché du logement (+ de 70 000 habitants depuis 10 ans) au moment où il prépare son troisième Programme local de l'habitat. Ce document stratégique vise à définir, pour la période 2025-2030, les grandes lignes directrices de la politique publique de l'habitat. La communauté de communes a décidé de lancer la constitution d'un panel citoyen pour associer les premiers concernés, les habitants, à la définition des enjeux et des objectifs pour l'habitat de demain. Ce panel regroupera une quarantaine de personnes représentatives de la population du territoire. Deux temps d'ateliers sont prévus en soirée, le premier d'ici l'été et l'autre en fin d'année. Pour faire partie du panel citoyen, il suffit de remplir, d'ici fin février 2024, le formulaire en ligne sur **cc-macs.org**



© Mont-de-Marsan Agglo





# L'ambition sportive des maires pour l'après J.O.

Jeux olympiques obligent, le sport a fait l'objet de plusieurs débats lors du congrès des maires, fin 2023. Des élus très impliqués se sont saisis de l'événement pour leurs projets de long cours.

Par Anne DAUBRÉE

**L**a grande cause nationale de 2024 ? Le sport, comme une manière de prolonger et d'enrichir l'héritage des Jeux olympiques en matière d'amélioration de l'éducation, de santé, et d'inclusion sociale.

Le thème de la prolongation de l'héritage des Jeux olympiques a fait l'objet de plusieurs débats tenus lors du congrès des maires, organisé par l'AMF, Association des maires de France, concomitant au salon qui s'est tenu à Paris du 21 au 23 novembre 2023. En particulier, deux élus locaux qui ont très fortement engagé leur commune dans l'aventure ont témoigné au cours d'un débat consacré à « Des maires en première ligne de l'ambition sportive française ». Il s'agit de Mohamed Gnabaly, maire de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et David Lazarus, maire de Chambly (Oise), tous deux coprésidents de la commission sports et Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de l'AMF. Leurs communes font partie des 4 500 collectivités labellisées « Terre des jeux 2024 ».

« Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville, pour irriguer la politique publique. Nous y travaillons depuis huit ans », explique Mohamed Gnabaly,

maire de cette ville de 8 000 habitants à forte composante de QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville, et dont l'hôtel de ville a été incendié durant les émeutes de l'été 2023. « De nombreux travaux ont été réalisés, énumère l' élu : un nouveau pont, des aménagements des berges, de nouvelles infrastructures... Un projet urbain préexistant, un écoquartier fluvial, accueillera une partie des délégations sportives. Les logements feront ensuite l'objet de travaux de réversibilité, destinés à devenir des habitations pérennes. La commune accueille aussi des sites d'entraînement pour les athlètes. » Par ailleurs, « nous avons obtenu 7 500 places. J'envoie tous les habitants assister aux jeux. C'était un message fort, on ne peut pas avoir vécu sept ans dans les travaux et ne pas être au cœur de l'événement », souligne Mohamed Gnabaly.

“ Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville ”



## DU SPORT, DE LA CRÈCHE AUX EHPAD

À Chambly aussi, les travaux ont été importants. « Deux centres de préparation aux jeux ont été inaugurés en 2023. Cela fait va faire partie de l'héritage », explique le maire, David Lazarus. C'est en particulier le cas du nouveau centre sportif Marie-Amélie Le Fur (une quinzaine de millions d'euros d'investissements). Au total, la ville a obtenu le label « Centre de préparation aux Jeux » pour cinq disciplines, le badminton, le badminton paralympique, le skeet (tir sportif), le skeet (tir sportif) paralympique, et le football. Mais au-delà du sujet des infrastructures, depuis sept ans, à Chambly, « tout le monde est sensibilisé », poursuit David Lazarus. Et dans les années qui viennent, la politique de la ville va continuer à être imprégnée de la culture du sport, des crèches aux Ehpad.

Un autre type d'héritage des Jeux olympiques a été mis en évidence lors d'une rencontre intitulée « ESS et les Jeux de Paris 2024 : quelles implications ? Quel héritage ? ». « Nous avons pensé héritage dès le démarrage », répond Nicolas Peyronnet, responsable ESS 2024 aux Canaux, structure associative qui joue le rôle

d'interface entre le secteur de l'ESS, économie sociale et solidaire, et les donneurs d'ordre des Jeux olympiques. Le programme est né dès la phase de candidature aux Jeux, et il est doté d'une équipe d'une dizaine de personnes. « Nous avons référencé 6 000 entreprises, y compris des TPE et des PME, pour qu'elles accèdent aux informations. Aujourd'hui, 596 prestations leur ont été confiées. Certaines ont déjà été réalisées, d'autres le seront bientôt », poursuit Nicolas Peyronnet. Par exemple, des laveries dans les villages olympiques seront opérées par des entreprises d'insertion de personnes en situation de handicap. La majorité des entreprises de l'ESS sélectionnées sont situées en Île-de-France, et notamment dans le département de Seine-Saint-Denis où se tiendront la majorité des événements. Toutefois, des sociétés marseillaises, du bassin bordelais et de Toulouse ont également remporté des marchés. Par ailleurs, au-delà des commandes obtenues (ou pas) c'est un savoir-faire que va laisser en héritage l'opération aux entreprises de l'ESS qui y participent : les Canaux organisent des formations sur l'accès aux marchés, la manière d'y répondre en se regroupant, notamment. ■



# Alternance Reconduction de l'aide exceptionnelle

L'aide exceptionnelle de 6 000 euros pour l'apprentissage et les contrats de professionnalisation est prolongée pour 2024.

**L'**aide financière exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de professionnalisation est reconduite pour 2024. Cette aide exceptionnelle a été mise en place en juillet 2020 et a été prolongée pour les années suivantes.

## AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

L'aide financière exceptionnelle se chiffre à 6 000 euros pour la première année d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation conclu pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle au plus de niveau 7 du

répertoire national des certifications professionnelles (Bac +5, masters, MBA, diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

## CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Pour les contrats de professionnalisation, le titulaire doit être âgé de moins de 30 ans.

Les contrats de professionnalisation expérimentaux conclus en 2024 n'ouvrent cependant plus droit à l'aide exceptionnelle. Ce type de contrat, créé en 2018, peut être conclu pour l'acquisition de compétences spécifiques définies par l'employeur et l'opérateur de compétence (OPCO). Il permet d'établir un parcours de formation correspondant aux besoins de l'entreprise.

## CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Pour les contrats d'apprentissage, rappelons qu'il existe une aide financière de droit commun, dite « aide unique » attribuée pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au baccalauréat. Cette prime, versée la première année, se chiffre également à 6 000 euros. Elle ne peut pas se cumuler avec l'aide exceptionnelle. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%
2023 T2	131,81	+ 6,60%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

## SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023				
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM	
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370	
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407	
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427	
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447	
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470	
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM	
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198	
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM	
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275	
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343	

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

# LES ANNONCES Landaises

annonces-landaises.com

Actualité économique  
Vie des entreprises et des collectivités  
Décryptages juridiques  
Annonces légales - Ventes aux enchères

**50€ TTC**  
magazine + web

**ABONNEZ-VOUS !**

52 numéros

**Gagnez du temps !**

**ABONNEZ-VOUS EN LIGNE** sur [annonces-landaises.com](http://annonces-landaises.com)

Paiement sécurisé



- |                       |  |                                      |                                       |
|-----------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Magazine + Web</b> | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 30 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 50 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 79 € |
| <b>Web</b>            | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 18 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 29 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 44 € |

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

Autre contact \_\_\_\_\_

Nombre d'abonnements souhaité \_\_\_\_\_

Contact : **Liliane Dorrer**

[contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com) / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail



E-mail : [contact@annonces-landaises.com](mailto:contact@annonces-landaises.com)

Plateforme : [annoncelegale.annonces-landaises.com](https://www.annoncelegale.annonces-landaises.com)

Les ANNONCES LANDAISES, magazine d'informations économiques habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes. Le site annonces-landaises.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département des Landes.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### Nom complet de l'acheteur :

**COMMUNE D'YCHOUX**  
Rue Félix Arnaudin 40160 Ychoux  
N°SIRET : 214 003 329 00015

#### Groupement de commandes : non

Lien plateforme de consultation : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant collectivité : 2024-001

Intégralité des documents sur le profil acheteur : oui

Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : Mairie d'Ychoux, Rue Félix Arnaudin 40160 Ychoux, Adresse mail : [mairie@ychoux.fr](mailto:mairie@ychoux.fr), N° tél : 05.58.82.36.01

Renseignements techniques : FABIEN CHARLOT - Paysagiste DPLG 71 - 75 rue Paul Camelle 33100 Bordeaux, Mail : [fabien.charlot2@orange.fr](mailto:fabien.charlot2@orange.fr) - N° tél : 06 72 32 11 61

Type de procédure : procédure adaptée

Conditions de participation : se référer au RC

Technique d'achat : sans objet

Date et heure limites de réception des plis : le mercredi 28 février 2024 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Critères d'attribution :

Le prix des prestations : 40 %

La valeur technique et qualité des prestations : 60 % (Organisation du travail 25 points, Moyens humains 20 point, Moyens matériels 15 point).

Intitulé du marché : aménagement d'un pumtrack

Code CPV principal : 45212221

Type de travaux : travaux

Lieu principal d'exécution : Place Franck Lahary Ychoux (Landes)

Durée du marché : 2 mois

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Visite obligatoire : non

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, BP 43, 64010 Pau, - Mail : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

Date d'envoi à la publication : 25 janvier 2024

L24AL00445



## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

### AVIS DE MISE EN LIGNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE PROJET NON SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Délimitation du domaine public maritime comprenant le lac de Soorts-Hossegor et le port de Capbreton

En application de l'article L. 2111-5 du Code général de la propriété des personnes publiques, est délimité par l'État le domaine public maritime concernant le lac de Soorts-Hossegor et le port de Capbreton.

Le dossier comprend :

- L'arrêté de la préfète des Landes portant délimitation du domaine portuaire comprenant le port de Capbreton et le lac de Soorts-Hossegor ;
- Les plans de délimitation.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble du dossier : du lundi 12 février 2024 (09 h) au mardi 13 mars 2024 (17 h) par voie électronique sur le site internet de la préfecture <https://www.land.es.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public> et, sur demande préalablement formulée à l'adresse courriel suivante : [ddtm-bajep-participation-du-public@land.es.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@land.es.gouv.fr) sur support papier dans les locaux de la préfecture et de la sous-préfecture.

PRÉFECTURE DES LANDES - DC2PAT 26 rue Victor Hugo 40000 Mont-de-Marsan, jours et heures ouverture préfecture : du lundi au vendredi de 08 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h.

SOUS-PRÉFECTURE DE DAX 5 avenue Paul Doumer, BP 325, 40107 DAX Cedex, jours et heures ouverture sous-préfecture : du lundi au vendredi de 08 h 45 à 11 h 45.

Un affichage sera fait dans les locaux des mairies quinze jours avant l'ouverture de la participation du public.

Le public pourra adresser ses observations ou questions par courriel à [ddtm-bajep-participation-du-public@land.es.gouv.fr](mailto:ddtm-bajep-participation-du-public@land.es.gouv.fr) jusqu'au mardi 13 mars 2024 (17 h).

Tout courriel transmis après la clôture de la participation du public ne pourra pas être pris en considération.

Une synthèse des observations et des propositions sera rédigée à l'issue de cette participation. Elle sera consultable pendant trois mois à partir de la publication de la décision relative à la demande d'autorisation de sur le site internet de la préfecture.

La décision sera prise par la préfète, autorité compétente pour prendre la décision (direction départementale des territoires et de la mer - service police de l'eau et milieux aquatiques) <http://www.land.es.gouv.fr>

L24AL00417



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

#### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**COMMUNE DE PEY**  
Mairie, 45 route de la Croix Blanche 40300 Pey  
Tél : 05 58 57 71 31 - E-mail : [mairie@pey.fr](mailto:mairie@pey.fr)

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment communal «Maison Lafitte»

Procédure de passation : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment communal « Maison Lafitte » à PEY selon la procédure adaptée.

- Présélection de trois candidats sur dossiers

- Entretien individuel des trois candidats retenus avec le maître d'ouvrage

Les contenus de la mission sont précisés dans le règlement de consultation de l'appel d'offres et le CCAP

Enveloppe du marché prévisionnel : 1.180.470 euros HT

Lieu d'exécution : 92 et 122 Route de la Croix Blanche 40300 PEY

Retrait du dossier de consultation : la consultation et le téléchargement du dossier par voie électronique sont réalisés à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Transmission des offres uniquement électronique : La transmission des documents se fait uniquement par voie électronique et est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://demat-ampa.fr>

La date de remise des offres de candidatures est prévue le jeudi 22 février 2024 à 17 heures. Les trois candidats sélectionnés seront prévenus au plus tard le mardi 27 février 2024. L'audition des candidats présélectionnés est prévue pour le 08 mars 2024.

Présentation des offres : Conformément au règlement de consultation.

Durée de validité de l'offre : 120 jours

Renseignements administratifs et techniques : Mairie de Pey, 45 route de la Croix Blanche, 40300 Pey, Tél : 05 58 57 71 31 - E-mail : [mairie@pey.fr](mailto:mairie@pey.fr)

Date d'envoi à la publication : 24 janvier 2024

L24AL00383



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES GRANDS LACS**  
Centre Administratif, 29 avenue Léopold Darmuzey 40160 Parentis-en-Born  
Tél : 05 58 78 54 63  
Courriel : secretariat\_general@ccgrandslacs.fr  
Plateforme de dématérialisation : <https://demat-ampa.fr>

**Pouvoir adjudicateur :** Madame la présidente

**Objet du marché :** Le présent appel d'offres a pour objet «La fourniture d'un tracteur et ses accessoires pour l'entretien des pistes cyclables»

**Durée du marché :** Le délai de livraison des prestations est laissé à l'initiative du candidat mais il devra toutefois pas dépasser 3 mois.

**Date prévisionnelle de commencement des prestations :** l'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

**Type de procédure :** procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**Principales prestations :** Fourniture d'un tracteur liée à l'entretien des pistes cyclables et travaux ponctuels sur voirie.

### Description succincte de ses accessoires :

- Fourniture d'une épareuse conforme au cahier des charges.
- Fourniture d'un broyeur d'accotements conforme au cahier des charges.

**Critères d'attribution comprenant des sous critères détaillés dans le règlement de consultation :**

- 1) : Prix des prestations : 40 %
- 2) : Valeur technique : 40 %
- 3) : Délai de livraison 20 %

**Renseignements techniques :** Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr>

Aucun renseignement par téléphone ou mail.

**Date limite de remise des offres :** 15 février 2024 à 12 h 00.

**Condition de remise du dossier de marché :** les dossiers seront à retirer par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** le 23 janvier 2024

L24AL00364

**Intitulé du marché :** Réseau du réseau de chaleur biomasse du centre-ville sur la commune de Tarnos

**Code CPV principal :** 45232140

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la construction de la première tranche du futur réseau de chaleur biomasse urbain de la Ville de Tarnos. Deux tranches optionnelles sont également prévues dans cette consultation.

**Lieu principal d'exécution :** Ville de Tarnos 40220

**Durée du marché (en mois) :** 2 à 4 mois

**Valeur estimée du besoin (en euros) :** 610 000,00.HT

**La consultation comporte des tranches :** Oui

1 Tranche ferme

Tranche optionnelle 1 (voir CCTP / durée 1 mois) .

Tranche optionnelle 2 (voir CCTP / durée 1 mois)

La consultation ne prévoit pas de travail d'insertion ou de prestations supplémentaires éventuelles.

**Marché alloti :** Oui

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** 19/01/2024

L24AL00336



## AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

### Identification de l'acheteur :

**COMMUNE DE BROCAS 40420**

**Type de numéro national d'identification :** SIRET 214 000 564 00010

**Groupement d'acheteurs :** Non

Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://demat-ampa.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=587082&orgAcronyme=b5o40>

**Identifiant interne de la consultation :** MAPA\_2024\_01

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** sutra cécile

**Adresse mail du contact :** mairie@brocas.fr

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions/moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de consultation

**Capacités économique et financière conditions/moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de consultation

**Capacités techniques et professionnelles conditions/moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limites de réception des plis :** 08 mars 2024 à 12 h

**Présentation des offres par catalogue électronique :** autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Intitulé du marché :** travaux de restauration des conduites et sécurisation du remblai du barrage de Brocas

**Code CPV principal :** 4527212

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** travaux de restauration des conduites et sécurisation du remblai du barrage de Brocas

**Lieu principal d'exécution du marché :** 40

**Durée du marché :** 8 mois

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

**Lot n° 1 :** Terrassement et Génie Civil - Code CPV 45247212

**Lot n° 2 :** Hydromécanique et contrôle commande - Code CPV 45247212

**Visite obligatoire :** Oui

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** 25/01/2024

L24AL00447



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

(Arrêté du 26 juillet 2021 modifiant l'annexe de l'arrêté du 12 février 2020  
NOR : ECOM2122325A)

### Identification de l'acheteur :

**VILLE DE TARNOS**  
SIRET : 214 003 121 00016  
40220 Tarnos

**Moyen d'accès aux documents de consultation :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 24TX02

**Nom du contact :** BOISRAME Joëlle - DUBOIS Florian

**Adresse mail du contact :** [commandepublique@ville-tarnos.fr](mailto:commandepublique@ville-tarnos.fr) - Tél. du contact : 05 59 64 94 92

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Date et heure limites de réception des plis :** Vendredi 9 février 2024 à 11 h.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Oui

**Variante exigées :** Isolation du réseau standard + réseau de communication de type «MODBUS»

### Critères d'attribution :

- Prix : 40 %
- Respect et appropriation du planning : 15 %
- Valeur technique : 45 % - Références 10 % - Moyens humains et matériels, fiches techniques 15 % - Méthodologie d'intervention 15 % - Environnement 5 %

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :







## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLU

Par arrêté du 13 Décembre 2023, le Maire de Gastes a prescrit les modalités d'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU communal, qui a pour objet d'actualiser l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du secteur de Lanot, en créant de nouvelles au sein du Bourg. Cette procédure permet également d'ajuster le règlement écrit en matière d'aspect architectural au sein de plusieurs zones, actualiser les dispositions relatives aux annexes en zones naturelle et agricole et préciser certaines notions.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 22 janvier 2024 à 9 h au jeudi 22 février 2024 à 12 h inclus**, soit une durée de 31,5 jours consécutifs. Monsieur Claude LABAOU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de modification n°1 du PLU communal sera mis à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ce dossier sera également consultable :

- Sur le site internet de la commune :
- Sur un poste informatique mis à disposition en Mairie.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie des pièces du dossier dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Le dossier de modification n°1 du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale suite à la l'avis conforme de la MRAE du 13 septembre 2023. Cette décision, l'avis de la MRAE du 21 novembre 2023 et l'ensemble des avis des personnes publiques associées et consultées sont joints au dossier.

Durant toute la période de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Dans le registre papier ouvert à cet effet en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Par courrier postal à l'attention du Commissaire Enquêteur à : Mairie - Enquête publique M1, 1 avenue du Lac 40160 Gastes
- Par courriel à l'attention du Commissaire Enquêteur à : mairie.accueil@gastes.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, par courriel ainsi que les observations écrites et orales reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences, sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet communal dans les meilleurs délais, en occultant les données personnelles si le public en fait la demande dans l'observation, conformément au RGPD.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Gastes, sans rendez-vous, les :

- **Lundi 22 janvier 2024 de 9 h à 12 h**
- **Mercredi 31 janvier 2024 de 9 h à 12 h**
- **Vendredi 9 février 2024 de 9 h à 12 h**
- **Jeudi 22 février 2024 de 9 h à 12 h**

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Maire de la commune. Ces documents seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie, sur le site internet communal, et en Préfecture des Landes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Municipal pourra approuver la modification n° 1 du PLU. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et consultées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché en Mairie de Gastes et en divers autres lieux quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique, et le restera pendant toute sa durée. Il est également publié sur le site internet de la commune. Il sera également publié au moins quinze jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux Sud-Ouest et Les Annonces Landaises.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Mairie au 05 58 09 75 03 ou par courriel à mairie.accueil@gastes.fr

L23AL06289

## AVIS AU PUBLIC

### PROJET DE CRÉATION D'UNE CHAMBRE FUNÉRAIRE

La **SAS POMPES FUNÈBRES LOUPRET** représentée par M. Loïc LOUPRET, 49 rue Gamardon 40700 Hagetmau a déposé auprès de la préfecture un dossier de création d'une chambre funéraire sise à 565 avenue de Corisande 40700 Hagetmau sur la parcelle A2, parcelle 111.

Superficie du bâtiment de 305.60 m<sup>2</sup> comprenant :

Hall d'entrée de 22.80 m<sup>2</sup>, salon d'accueil de 82.75 m<sup>2</sup>, 4 salons de présentation de 40.70 m<sup>2</sup>, une partie technique de 20.90 m<sup>2</sup> avec salle de préparation de 26 m<sup>2</sup>, un garage de 79.15 m<sup>2</sup>, un parking de 27 places dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite.

**Horaires d'ouverture** : visites de 9 h à 18 h (astreinte 7j/7 - 24 h/24).

**Date envisagée de l'ouverture au public** : 15/11/2024

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires).

L23AL05737

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'acheteur public :

**COMMUNE D'ARSAGUE**

2 Place Jean-Marc Bordenave 40330 Arsague  
Tél : 05 58 89 31 90 - Mail : mairie.arsague@wanadoo.fr

Personne responsable du marché : M. Le Maire - M. HAURAT Jean-Yves

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Administratif et Technique : Sarl PARTEC'ETUD, à Pomarez - Tél. : 05.58.89.89.27.

Adresse à laquelle les demandes de dossiers doivent être envoyées : Dossier à télécharger sur la plateforme de dématérialisation, suivant adresse : <https://demat-ampa.fr>

Type d'acheteur public : Mairie (Collectivité territoriale)

Objet du marché : Description : Travaux de mise aux normes d'accessibilité et électricité du bâtiment de la mairie

Type de marchés : Marchés de travaux d'exécution

Lieu d'exécution des travaux : 2, Place Jean-Marc Bordenave 40330 Arsague

Description des lots :

LOT N°00 : PRESCRIPTIONS GENERALES

LOT N°01 : GROS OEUVRE - DEMOLITIONS - ASSAINISSEMENT

LOT N°02 : METALLERIE - SERRURERIE

LOT N°03 : FERMETURES EN BOIS

LOT N°04 : MENUISERIES INTERIEURES EN BOIS

LOT N°05 : CLOISONS SECHES - FX-PLAFONDS

LOT N°06 : ELECTRICITE - VENTILATION

LOT N°07 : PLOMBERIE SANITAIRE - PECS

LOT N°08 : CARRELAGES - FAIENCES

LOT N°09 : PEINTURE

Division en lots : Chacun des lots donnant lieu à un marché distinct, possibilité de soumissionner à un ou plusieurs lots.

Délai global : 8 mois, y compris période de préparation suivant planning prévisionnel joint.

Type de la procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution :

- Prix des prestations 40 %
- Valeur technique de l'offre 60 %

Documents contractuels - conditions d'obtention : Le paiement sera effectué par mandat administratif. Le délai de paiement sera de 30 jours (Article R2192-10 du CCP). La monnaie de paiement sera l'EURO (€).

Date de limite de remise des offres : **le jeudi 22 février 2024, avant 17 h, par voie électronique**

Langue : Français

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024

Le Maire, M. HAURAT Jean-Yves

L24AL00444

LES ANNONCES  
**Landaises**

## ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 30 € TTC     1 AN = 50 € TTC     2 ANS = 79 € TTC

WEB

6 MOIS = 18 € TTC     1 AN = 29 € TTC     2 ANS = 44 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : **LILIANE DORRER**

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / **05 58 45 03 03**



**Me Marion BERNADET**  
Notaire  
40120 Roquefort



**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION : DC ALLIANCE**  
**FORME :** Société par actions simplifiée  
**SIEGE SOCIAL :** 663, Chemin Chamberlain 40 700 SERRES-GASTON  
**OBJET :**

la production et la vente d'énergie, notamment la pose et l'exploitation de panneaux photovoltaïque, la production et la vente d'électricité sur des bâtiments construits ou à construire ;

l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits agricoles et agroalimentaires ;

la réalisation de tous travaux agricoles et ruraux ;

tous investissements dans des biens meubles ou immeubles ;

la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, immobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;

l'acquisition, la gestion, la détention, la location et la cession éventuelle, par tous procédés que ce soit, de tous biens et droits, mobiliers ou immobiliers, titres ou valeurs mobilières, que ce soit en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété seulement, et notamment de titres de sociétés de droit français ou étranger, quels que soient leur objet social ou leur activité et de biens immobiliers quelle que soit leur situation ;

toutes opérations civiles ou commerciales tendant à la constitution et au développement d'un patrimoine mobilier ou immobilier et de sa gestion ;

l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité d'actionnaire ou d'associé desdites sociétés ;

la mise en uvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

la réalisation de prestations de direction, de services, de conseils, d'études, d'assistance en faveur de ses filiales et participations directes ou indirectes, sur les plans, management, administratif, communication, juridique, comptable, technique, commerciale, financier ou autres au profit de ses filiales ou sous filiales, tous cautionnements, avais, et autres garanties en faveur de ses filiales et participations ;

le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, les activités d'une société de financement de groupe, et en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des sociétés faisant partie du groupe à laquelle la Société appartient

**DUREE :** 99 ans  
**CAPITAL :** 1 000 €

**PRESIDENT :** Monsieur Thomas Gabriel DEBIN demeurant à 663, Chemin Chamberlain 40 700 SERRES-GASTON

**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

**AGREMENT :** Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote sachant que les actions du cédant ne sont pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

**IMMATRICULATION :** RCS DE MONT DE MARSAN

Pour avis,

L23AL06396

Suivant acte reçu par Me Marion BERNADET, notaire à Roquefort, le 11 janvier 2024, enregistré à SPFE Mont-de-Marsan le 15/01/2024 Dossier 2024 00001760 référence 4004P01 2024 N 00096 a été constituée la société civile dénommée

**SCI EZEL DOUDOU**

**Siège social :** Roquefort (40120), 64 rue Gambetta.

**Capital social :** deux mille euros (2.000,00 €), divisé en 200 parts sociales de dix euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 200,

**Objet social :** - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Mont-de-Marsan.

**Cessions de parts libres entre associés.**

**Nommée premier gérant de ladite société :** Mme Serife GOKUE, demeurant à Roquefort (40120), 36 rue du Capitaine Hubert Croharé.

Pour Insertion, Me Marion BERNADET  
L24AL00298



**DELEYTAR**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 15 000 euros  
**Siège social :** 955 Route de Narbes 40990 Téthieu  
En cours d'immatriculation

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Téthieu du 01<sup>er</sup> janvier 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination :** DELEYTAR

**Siège :** 955 Route de Narbes 40990 Téthieu (Landes)

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 15 000 €, divisé en 100 actions

**Objet :** L'exploitation des chevaux de courses, dont elle peut avoir la propriété entière ou partielle, ou la location et leur élevage, et généralement, dans le respect des dispositions du Code des Courses au Galop, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'activité principale et en favoriser son développement. La société pourra également exercer, à titre accessoire, une activité de négoce.

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Inaliénabilité des actions :** Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter du jour où la Société est immatriculée au RCS.

**Agrement :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** M. Yannick REVERDY demeurant 955 Route de Narbes 40990 Téthieu (Landes)

**Directrice Générale :** Mme Alexandra COLL épouse REVERDY demeurant 955 Route de Narbes 40990 Téthieu (Landes)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, le Président  
L24AL00302

Par acte SSP du 17/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

**MTM**

**Objet social :** l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de toute participation

**Siège social :** 632 Chemin de Piron 40440 Ondres.

**Capital :** 600.000 €

**Durée :** 99 ans

**Président :** M. ROUSSEL Tommy, demeurant 632 Chemin de Piron 40440 Ondres

**Admission aux assemblées et droits de votes :** Toute actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix

**Clause d'agrément :** Toutes les cessions sont libres

**Immatriculation au RCS de Dax**  
L24AL00307

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Sever (40500) du 17 janvier 2024, en cours d'enregistrement,

Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

**RENO HABITAT**

**Capital social :** 1.000 Euros divisé en cent parts sociales de dix euros chacune, entièrement libérées

**Siège social :** 1<sup>er</sup> étage 10 Rue du Tribunal 40500 Saint-Sever

**Objet social :** La société a pour objet : les travaux de charpente et couverture, la fabrication d'éléments de charpentes et toitures en bois, les travaux d'isolation, de rénovation de second œuvre de tout type de locaux

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés

**Apports en numéraire :** Le capital est constitué uniquement par des apports en numéraire à hauteur de 1.000 euros

**Gérant :** Monsieur Dimitri Giovanni Emmanuel PUGLISI demeurant 1<sup>er</sup> étage 10 Rue du Tribunal 40500 Saint-Sever

**Parts sociales-clause d'agrément :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions ou transmissions sont soumises à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis  
L24AL00323



**HMR**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 20.000 euros  
**Siège social :** 267 rue du Quercus 40990 Saint-Paul-lès-Dax

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Paul-lès-Dax du

L24AL00338

19 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :** HMR

**Siège social :** 267 rue du Quercus, 40990 Saint-Paul-lès-Dax

**Objet social :** Toute prise de participation dans toute société ayant pour objet l'exercice du métier d'Agent Général d'Assurance contractuellement liée à MMA, laquelle incluant l'activité de courtage en Assurances

Toute prise de participation dans tout ou partie d'une SCI possédant des locaux professionnels dans laquelle la société exerce son activité de mandataire MMA ou des immeubles dans lesquels elle exercera son activité de mandataire MMA. L'exécution de toute prestations administratives, techniques, commerciales, financières au profit des sociétés dans lesquelles elle prendra une participation. L'animation du groupe ainsi constitué,

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 20 000 euros

**Gérance :** Monsieur Mickaël ROZIER, demeurant 267 rue du Quercus 40990 Saint-Paul-lès-Dax, assure la gérance.

**Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.**

Pour avis, la Gérance  
L24AL00337



**HTS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 25.000 euros  
**Siège social :** 92 rue Victor Hugo 40400 Tartas

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tartas du 19 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :** HTS

**Siège social :** 92 rue Victor Hugo 40400 Tartas

**Objet social :** Toute prise de participation dans toute société ayant pour objet l'exercice du métier d'Agent Général d'Assurance contractuellement liée à MMA, laquelle incluant l'activité de courtage en Assurances.

Toute prise de participation dans tout ou partie d'une SCI possédant des locaux professionnels dans laquelle la société exerce son activité de mandataire MMA ou des immeubles dans lesquels elle exercera son activité de mandataire MMA. L'exécution de toute prestations administratives, techniques, commerciales, financières au profit des sociétés dans lesquelles elle prendra une participation. L'animation du groupe ainsi constitué,

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 25 000 euros

**Gérance :** Monsieur Thomas SEYFART, demeurant 92 rue Victor Hugo 40400 Tartas, assure la gérance.

**Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dax.**

Pour avis, la Gérance  
L24AL00338





**CABINET  
D'AVOCATS JL DEKENS  
CONSULTANTS  
TJSO**  
4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 22 janvier 2024 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **NYMPHAEA**

Capital : 1 000 euros

Siège social : 9 001 route de Renung, Gravière du HA 40800 Duhort-Bachen

Objet : Conseil en gestion et développement de projets solaires et hydrauliques et plus généralement en lien avec les énergies renouvelables ou thermiques. Le développement, le financement, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'électricité d'origine renouvelable. La réalisation d'études et de missions d'assistance relatives au développement de projets de centrales de production d'électricité d'origine renouvelable.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Edouard Serres demeurant à Serres-Gaston (40700), 655 route de la Vallée du Gabas

Directeur général : Madame Hélène DUTREY demeurant à Serres-Castet (64121), 1 allée du Coustalât

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence L24AL00341

**NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES**  
Etude de Maître Guillaume GERMAIN  
Notaire à Saint-Porchaire (Charente Maritime)  
9 rue Nationale

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume GERMAIN, Notaire à Saint-Porchaire (17250), le 16 janvier 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI DIBRA**

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : Retjons (40120), 4 lotissement Simoura.

Durée : 99 ans.

Capital social : soixante mille euros (60.000,00 EUR) .

Les apports sont faits en nature pour la totalité du capital.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Artan PASSY demeurant 90 avenue Aristide Briand à Bergerac (24100).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Notaire L24AL00360

# In Extenso

**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

Dénomination : **KORERO LANDES**

Forme : société par Actions Simplifiée

Capital : 1 000 €

Siège social : 375, allée des Mésanges  
40090 Saint-Avit

Durée : 50 ans

Objet : Travaux de conception, installation, maintenance dans le domaine du génie électrique, travaux d'électricité tertiaire et industrielle, travaux de production d'énergie photovoltaïque, travaux en lien avec l'efficacité énergétique et tout système permettant de contrôler et de surveiller les équipements électriques

Président : Société KORERO, SAS au capital de 50 000 €, dont le siège social est 375 Allée des Mésanges 40090 Saint Avit

Agrément : en cas de perte unipersonnelle, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés ;

RCS : Mont-de-Marsan L24AL00407



**FUTURE ENERGY SOLAIRE CAGNOTTE SARL**  
SARL au capital de 1 000 euros, en cours d'immatriculation au RCS de DAX,  
5 RUE DES ARBOUSIERS 40660 MO-LIETS-ET-MAA

Avis est donné de la constitution d'une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **FUTURE ENERGY SOLAIRE CAGNOTTE SARL**

Objet social : Installation et opération d'un parc agrivoltaïque.

Siège social : 5 rue des Arbousiers, 40660 MOLIETS ET MAA  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Gérance : M. BROCKMÖLLER Andréas, demeurant HIMBERSTEIG 19 , 14129 BERLIN (ALLEMAGNE)

L24AL00425

**PIZZERIA LA FLEMME**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.500 euros  
Siège social : 88 Avenue de la Grande Lande 40000 Mont-de-Marsan  
Société en formation

Aux termes d'un SSP en date à Mont de-Marsan du 9/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée (associé unique)

Dénomination : **PIZZERIA LA FLEMME**

Siège : 88 Avenue de la Grande Lande 40000 Mont-de-Marsan

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.500 euros

Objet : Conception et vente de pizzas au feu de bois, plats et desserts, boissons de 3<sup>ème</sup> catégorie à emporter.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jérôme BURGAL-BEGUIN, demeurant 88 Avenue de la Grande Lande 40000 Mont-de-Marsan

La Société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Président L24AL00429

# In Extenso

**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

## AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Dénomination : **CANNE**

Forme : SELARL

Capital : 1.000 €

Siège social : 37, impasse Joliot Curie 40280 Saint-Pierre-du-Mont

Objet : l'exercice libéral de la profession de masseur-kinésithérapeute.

Gérant : M. Jean-François CANNE 3 081 Route de Loubit 40090 Uchacq-et-Pentis.

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan L24AL00432



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : **SARL CD FAMILY**

Siège social : 3, rue de Beausoleil 40100 DAX

Objet social : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble. La location de tous biens immobiliers meublés ou non meublés. L'acquisition, la construction, la vente, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis meublés ou non meublés, avec ou sans fourniture de prestations de services hôteliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Clément ELIE demeurant 3, rue de Beausoleil 40100 DAX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DAX

La Gérance L24AL00435

ABONNEZ-VOUS



**NOTAIRE NOUVELLE VAGUE**

Maître Claire NICOLAS-CHABANNES

Maître Paul-Mathieu CHABANNES

Notaires Associés

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Paul Mathieu CHABANNES, notaire à Soorts Hossegor (Landes) en date du 22 janvier 2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **VILCOQ**

Capital : 10.000 euros

Siège : 50 allée de Cérés - Parc d'Activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Marmen (40230)

Objet : Conception, acquisition, vente, distribution, développement et commercialisation de tout produit, de tout équipement, de tout accessoire, et de tout objet notamment pour l'aménagement de l'extérieur de l'habitat et d'immeubles au sens large ; la réalisation de toutes prestations de service au profit des particuliers et/ou des professionnels.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Président : La société HOLDING ND, Société à responsabilité limitée au capital de 168 000€ dont le siège se situe 67 rue des Cerisiers à Josse (40230), immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 983 215 047.

Immatriculation : au RCS de Dax

Pour avis. L24AL00442

# In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**  
1 rue du Stade  
40200 Mimizan

**LACAMPAGNE**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 5.000 euros  
Siège social : 9 Rue de l'Abbaye  
40200 Mimizan

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 25 janvier 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : **LACAMPAGNE**

Siège social : 9 Rue de l'Abbaye 40200 Mimizan

Objet social :

- Vente de produits, marchandises, matériels et pièces se rattachant à la pratique du modélisme, jouets, maquettes, modèles réduits ;

- Vente, location et réparation d'engins de motoculture et de deux roues ;

- Vente, location et réparation d'engins de motocycle et cycle ;

- Vente de matériels de pêche ;

- Vente de munitions de chasse ;

- Organisation de manifestations et journée d'apprentissage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Sébastien LACAMPAGNE, demeurant 99 Route du Lac 40200 Saint-Paul-en-Born.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Mont-de-Marsan.

L24AL00443

## MODIFICATIONS

### SCEA DOUCEURS DAIRIAL

Société civile d'Exploitation Agricole  
Au capital social de 164.644,94 €  
Siège Social : 126 Chemin des Verdiers  
40400 CAREN-PONSON  
394 000 020 R.C.S. DAX

Suivant décision en date du 29.12.2023 la collectivité des associés, à l'unanimité, a :

- constaté la démission des fonctions de gérante de Madame BINCHET Marie-Françoise à compter du 31.12.2023,
  - prorogé la durée de la Société de 50 années à compter du 21.02.2034 pour expirer en conséquence le 20.02.2084 sauf dissolution ou prorogation,
  - nommé aux fonctions de gérant de Monsieur BINCHET Gabriel demeurant 126 Chemin des Verdiers 40400 CAREN-PONSON à compter du 01.01.2024. Monsieur BINCHET Gabriel exercera les fonctions de gérant avec Monsieur BINCHET Olivier déjà gérant de la Société.
- Mention sera faite au RCS de DAX  
Pour avis.

L23AL05728

### SCEA PHOENIX

Société Civile d'Exploitation Agricole  
Au capital social de 4.000 €  
Siège Social : 535 Chemin de Gayon  
40350 GAAS  
440 611 200 R.C.S. DAX

## GERANCE

Suivant décision en date du 22.12.2023 la collectivité des associés, à l'unanimité, a :

- constaté la démission des fonctions de gérante de Madame TASTET née CIONT Rodica à compter du 31.12.2023,
  - nommé aux fonctions de gérant de Monsieur ENACHE-TASTET Valentin, Sebastian demeurant 536 Chemin de Gayon 40350 GAAS à compter du 01.01.2024. Monsieur ENACHE-TASTET Valentin, Sebastian exercera les fonctions de gérant avec Monsieur TASTET Francis déjà gérant de la Société.
- Mention sera faite au RCS de DAX  
Pour avis.

L23AL06406

### « LE GOUT DES SAISONS 40-47 »

Société à Responsabilité limitée  
Au capital social de 3.000 €  
Siège Social : 889-893 Avenue Maréchal  
Foch 40000 MONT-DE-MARSAN  
750 353 567 R.C.S. MONT-DE-MARSAN

## NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 23.01.2024, l'Assemblée Générale extraordinaire, statuant en application de l'art. L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN  
Pour avis,

L24AL00142

### SARL TAXI BASCONS LARRIVIERE

Au capital de 1.000 €  
86 Chemin de Bilay 40090 Bascons  
RCS Mont-de-Marsan 487 747 859

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2023 a décidé de réduire le capital social de 380 € pour le porter de 1.000 € à 620 €, à compter de la date de l'assemblée, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : le capital social est fixé à mille (1.000) euros

Nouvelle mention : le capital social est fixé à six cent vingt (620) euros

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L24AL00257

### SCI LARQUIER

Société civile immobilière  
Au capital de 135.000,00 EUROS  
Siège social : Maison Puyo  
40250 NERBIS  
877 914 192 RCS DAX

## TRANSFERT DE SIEGE

Suivant PV de l'AGE en date du 30 décembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société à MUGRON (40250) 28 rue Frédéric Bastiat à compter du 30 décembre 2023.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de DAX (Landes).

Pour avis

L24AL00290

### FLAM AND CO

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2.000 euros  
Siège social :  
103 Avenue Saint-Vincent-de-Paul  
40100 Dax  
793 313 339 RCS Dax

## AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Septembre 2023 :

Il a été décidé la transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

- Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée

- Nouvelle mention : SARL

Mandats : Organes de direction de la Société

Anciennes mentions :

- Jonathan CALDERON 14 Rue des Genêts 40180 Saugnac-et-Cambran

Nouvelles mentions

Gérance : Jonathan CALDERON 14 rue des Genêts 40180 Saugnac-et-Cambran

Durée de la Société - Siège social - Objet social

Les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangées.

Capital social : Le capital social reste fixé à la somme de 2.000 euros. Il sera désormais divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés actuels en échange des 200 actions qu'ils possèdent.

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

Transfert de siège social

Le siège social a été transféré à 420 Route de Buglose 40990 Téthieu, à compter du 4 Décembre 2023.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dax

Pour avis

L24AL00291



Mes LACOMBE & COLAT-PARROS  
35 rue du Maréchal Leclerc  
40130 Capbreton  
etude.lacombe@notaires.fr

### ADOURLAND

Société Civile Immobilière  
Au capital de 500,00 €  
Siège social :  
Saint-Martin-de-Seignaux (40390)  
1 allée de la Chalosse  
N° SIREN : 504 170 937 RCS Dax

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL MODIFICATION DE LA GÉRANCE

Aux termes d'une délibération des associés de la société ADOURLAND du 21 décembre 2023 il a été décidé :

- De transférer le siège social, initialement sis à Saint-Martin-de-Seignaux (40390), 1 allée de la Chalosse, à Saint-Martin-de-Seignaux (40390), 15 allée Cami.

- La fin de la gérance de Monsieur Alain Jean-Louis GAUSSENS et Madame Marie-Hélène Jacqueline Renée GAUSSENS née DUVICQ et la nomination de Madame Nadège Aurélie GAUSSENS, née à Toulouse (31000), le 21 novembre 1982, demeurant à Saint-Martin-de-Seignaux (40390), 15 allée Cami, en qualité de gérant,

- De modifier l'article 5 des statuts de la société en conséquence.

Les formalités modificatives seront effectuées au greffe du tribunal de commerce de Dax (40100).

Pour avis

Maître Eva COLAT-PARROS, Notaire à Capbreton

L24AL00300

### « CATHRDR »

Société à Responsabilité limitée  
Au capital social de 1.000 €  
Siège Social : 62 Rue du Commerce  
40360 POMAREZ  
949 243 927 R.C.S. DAX

Suivant décision en date du 24.01.2024 l'associé unique et gérant a :

- constaté une erreur matérielle dans le libellé de l'adresse du siège social qui n'est pas au 66 rue du Commerce 40360 POMAREZ mais au 62 rue du Commerce 40360 POMAREZ,

- rappelé en tant que de besoin que la dénomination sociale est « CATH'RDR » et le sigle « CATH'RDR »

Les statuts ont corrélativement été mis à jour et mention sera portée au RCS de DAX.

Pour avis

L24AL00311

RBM TAXIS devenue FASTNESS FOOD Société à responsabilité limitée  
Au capital de 3.000 euros  
Ancien siège social : 6 Rue Paul Lerebours Pigeonnière - 35000 RENNES  
Nouveau siège social : 1156, avenue du Maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN

915 213 862 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique en date du 03/01/2024, il a été décidé 1/de modifier l'objet social comme suit à effet du 01/01/2024 : Restauration rapide, snack et plats à emporter. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe. 2/ de transférer le siège social du 6 Rue Paul Lerebours Pigeonnière - 35000 RENNES à 1156, avenue du Maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN à effet du 01/01/2024.3/ de modifier la dénomination sociale de la Société devenue FASTNESS FOOD à effet du 01/01/2024. Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés. Gérance : M. Ridha BEN MIMOUN demeurant 7, impasse du Commandant Boffy - Logement 67 - Bâtiment 1 - 40000 MONT-DE-MARSAN. RCS MONT-DE-MARSAN. Pour avis.

L24AL00312

### BANANA CAFÉ

SASU au capital de 1.000 €  
Siège social : 5 cours Pasteur  
33000 Bordeaux  
824 974 588 RCS de Bordeaux

Le 21/01/2024, l'associé unique a décidé de :

- Transférer le siège social au : 373 rue des Cormorans, Apt.2, 40170 Saint-Julien-en-Born. Président : Mme BANKS Kelly 373 Rue des Cormorans, 40170 Saint-Julien-en-Born.

- Modifier l'objet social comme suit : Création et Vente au détails de vêtements, prêt à porter et accessoires et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilière et immobilière se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Dax.

L24AL00319

## FIDAL

AVOCATS  
31 avenue Jules Bastiat,  
BP 60133,  
40103 Dax Cédex

### ZOOMAG

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Au capital de 100.000 Euros  
Siège social : Zone Atlantisud  
651 rue du Pays de Gosse  
40230 Saint-Geours-de-Maremne  
RCS de Dax n° 844 858 340

Suivant décision de l'associé unique en date du 30 décembre 2023, l'associé unique de la société ZOOMAG (Société absorbante), sus désignée, a approuvé le projet de fusion établi le 16 novembre 2023 avec la société ZOOMAPau (Société absorbée), SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 131 Boulevard Charles de Gaulle (64140) Lons, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 814 885 547, et les apports effectués.

La société ZOOMALIA, SAS au capital de 13.275 euros dont le siège social est fixé au 651 rue du Pays de Gosse 40230 Saint-Geours-de-Maremne et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax sous le n° 511 656 431, étant propriétaire de la totalité des actions émises par ZOOMAG (Société absorbante) et par ZOOMAPAU (Société absorbée) depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Dax, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la société ZOOMAPAU (Société absorbée) a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par ZOOMAPAU (Société absorbée) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de ZOOMAG (Société absorbante) et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'associée unique de la société ZOOMAG a modifié en conséquence l'article 7 des statuts relatif aux apports.

Mention sera faite au RCS : Dax

Pour avis

L24AL00331

## In Extenso

### AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

### DENISDO

SARL au capital de 5.000 €  
Siège social : 871 Avenue de Saint-Sever  
40280 Saint-Pierre-du-Mont  
845 176 171 RCS Mont-de-Marsan

L'associé unique en date du 5 janvier 2024 a décidé le transfert de siège de la société de Saint-Pierre-du-Mont (40280) 871 Avenue de Saint-Sever à Mont-de-Marsan (40000) 1448 Avenue de Villeneuve avec effet à compter de ce jour.

Il résulte de cette décision la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Siège social

Ancienne mention : 871 Avenue de Saint Sever 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Nouvelle mention : 1448 Avenue de Villeneuve 40000 Mont-de-Marsan.

Pour avis

L24AL00333



**FINANCIERE D'ARMOR**  
SCI au capital de 10.000 €  
Siège social : 12 rue Sainte Marie  
33100 Bordeaux  
RCS Bordeaux 509 104 642

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 400 Place de la Mairie 40460 Sanguinet à compter du 01/02/2024. Durée : 99 ans. Objet : Acquisition d'immeuble - exploitation sous forme de baux liés aux immeubles - Radiation au RCS de Bordeaux et immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

L24AL00347

**LANDES CLASSIC AUTO**  
EURL au capital de 5.000 €  
Siège social : 897 rte de Saint-Sever  
40320 Samadet  
RCS de Mont-de-Marsan n° 909 654 642

En date du 17/01/2024, l'associé unique a décidé à compter du 17/01/2024 de diminuer le capital social de 500 parts sociales pour annulation en le portant de 5.000 € à 4.500 €. Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Gérant

L24AL00348

## In Extenso

**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

**DE L'ARMAGNAC**  
EARL au capital de 180.000 €  
Siège social :  
1399 Route de Lannemaigan  
Domaine de Joutatmaou  
40190 Le Frêche  
800 200 149 RCS Mont-de-Marsan

La collectivité des associés par décision en date du 31 décembre 2023 a pris acte de la démission de Mme Marie-Lise LACAVE de son mandat de gérant, et lui donne quitus pour sa gestion.

Gérance :

Ancienne mention : Mme Marie-Lise LACAVE et M. Bernard LACAVE demeurant 1399 Route de Lannemaigan 40190 Le Frêche et Mme Nelly LACAVE demeurant 217 Chemin du Coupât 40190 Le Frêche.

Nouvelle mention : Mme Nelly LACAVE demeurant 217 Chemin du Coupât 40190 Le Frêche.

L24AL00363



**OMCR**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 3 Avenue de la Côte d'Argent, Appartement 4  
40230 St-Vincent-de-Tyrosse  
979 368 610 RCS Dax

Aux termes d'une délibération en date du 17.01.2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Aline PERRIER de ses fonctions de gérante à compter du 17.01.2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Mme Aline PERRIER a été supprimée.

Pour avis, la Gérance

L24AL00367

## FIDAL

**AVOCATS**  
31 avenue Jules Bastiat,  
BP 60133,  
40103 Dax Cédex

Par décisions unanimes des associés, du 14/12/2023 et décisions de la Présidence du 12/01/2024, de la société **MENISOL SAS** au capital de 7.622,45 euros Siège social : Zone Artisanale, 2 rue des Artisans, (40230) Orx, 342 793 668 RCS Dax, il a été décidé de réduire le capital social de 7.622,45 € à 6.097,96 € par rachat et annulation de 100 actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital s'élève à compter de ce jour à 6.097,96 euros et est divisé en 400 actions d'une valeur nominale de 15,24 euros. RCS Dax.

Pour avis

L24AL00381



**SARL Laure LARRAN  
Olivier MAYSONNAVE et  
Hélène MOUNAIX**  
Notaires associés  
168 route de Bayonne  
Peyrehorade (Landes)

**CAMPUS**  
SARL au capital de 8.000 €  
Siège social : 10 rue du Mirailh  
40100 Dax  
RCS de Dax n° 352 291 215

Suivant acte reçu par Maître Olivier MAYSONNAVE, notaire à Peyrehorade (40300), 168 route de Bayonne, il a été décidé à compter du 29 décembre 2023 de nommer en qualité de gérante Mme PUYO Patricia, demeurant 389 route de Bélus 40300 Saint Etienne d'Orthe en remplacement de Mme PUYO Jeanine, pour cause de démission.

Modification au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire

L24AL00415



**SARL Laure LARRAN  
Olivier MAYSONNAVE et  
Hélène MOUNAIX**  
Notaires associés  
168 route de Bayonne  
Peyrehorade (Landes)

**LAKAZ**  
SCM au capital de 600 €  
Siège social : 40 Chemin de Dornis  
40300 Port-de-Lanne  
RCS de Dax n° 792 945 180

Suivant acte reçu par Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, notaire associé à Peyrehorade (40300), 168 route de Bayonne, il a été décidé à compter du 9 Janvier 2024 de nommer en qualité de gérant Mme Morgane LABAT-LE-TACON demeurant à Tarnos (40220) 1 allée Mai et Georges Politzer et Monsieur Sylvain PORTET, demeurant à Orthevielle (40300) 603 route du Bayle en remplacement de Monsieur Pierre LASSERRE, pour cause de démission.

Modification au RCS de Dax

Pour avis, le Notaire

L24AL00416



**SCP DESTRUHAUT  
GIROUD-DESTRUHAUT**  
32 rue René Vieille  
40270 Grenade-sur-l'Adour  
Tél : 05 58 45 91 06

**GROUPEMENT FORESTIER  
LES FORETS D'AGES**  
691 chemin de Brouquère  
Au capital de 185 400 €  
40090 Laglorieuse  
SIRET : 429 013 691  
RCS de Mont-de-Marsan (40000)

Aux termes d'une A.G. en date du 23 septembre 2023, les associés ont :

- Fixé le nouveau siège social à Grenade-sur-l'Adour (40270) 28 rue des Capucins.

- Pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Bernard MONGIS, décédé.

- Nommé Madame Christiane ARNAUD épouse MONGIS, dt à Grenade-sur-l'Adour (40270) 28 rue des Capucins, Madame Hélène MONGIS épouse LE GARROIS, dt à Mérignac (33700) 29 rue du Cap Roux, et Monsieur Pierre MONGIS, dt à Mont-de-Marsan (40000) 17 rue Corinne, en qualité de cogérants, à compter du même jour, aux côtés de Monsieur Jacques MONGIS, gérant déjà en fonction. Mention sera faite au RCS.

Pour avis, la Gérance

L24AL00419



**SCP DESTRUHAUT  
GIROUD-DESTRUHAUT**  
32 rue René Vieille  
40270 Grenade-sur-l'Adour  
Tél : 05 58 45 91 06

**SCI VHCP**  
Au capital de 33 900 €  
691 chemin de Brouquère  
40090 Laglorieuse  
SIRET : 829 056 183  
RCS de Mont-de-Marsan (40000)

Aux termes d'une A.G. en date du 22 septembre 2023, les associés ont :

- Fixé le nouveau siège social à Grenade-sur-l'Adour (40270) 28 rue des Capucins

- Pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Bernard MONGIS, décédé.

- Nommé Madame Hélène MONGIS épouse LE GARROIS, dt à Mérignac (33700) 29 rue du Cap Roux, et Monsieur Pierre MONGIS, dt à Mont-de-Marsan (40000) 17 rue Corinne, en qualité de cogérants, à compter du même jour, aux côtés de Monsieur Jacques MONGIS et Madame Christiane MONGIS, gérants déjà en fonction.

Mention sera faite au RCS.

Pour avis, la Gérance

L24AL00420

## AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle LAFARGUE, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à Soustons (40140), 26 Rue Jean Moulin, soussigné, le 13 octobre 2023, a été effectuée une réduction de capital social contre attribution d'un acquêt de la Société - retrait partiel.

De la Société dénommée **SCI BASILE**, Société Civile Immobilière au capital de 126.100,00 €, dont le siège est à Tosse (40230), 1 square de Galey, identifiée au SIREN sous le numéro 810 640 854 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

L'ancien capital est de : cent vingt-six mille cent euros (126.100,00 EUR).

Le nouveau capital est de : vingt huit mille huit cent trois euros (28.803, 00 EUR).

Les modifications statutaires seront publiées au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, le Notaire

L24AL00421

## FIDAL

**AVOCATS**  
31 avenue Jules Bastiat,  
BP 60133,  
40103 Dax Cédex

Par décisions de l'associé unique du 15/01/2024 de la Société **LANDES**

**CONCEPT** Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 145 Impasse des Chênes-Lièges 40170 Lévignacq 948 673 108 R.C.S. Dax il a été décidé à compter du même jour :

- La transformation de la Société en SARL unipersonnelle.

L'objet social, le siège social et sa durée demeurent inchangés. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : Société par actions simplifiée (société à associé unique)

Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Administration

Ancienne mention : Président : Monsieur Lukas LANGLOIS, demeurant à Lévignacq (40170), 145 Impasse des Chênes Lièges

Nouvelle mention : Gérant Monsieur Lukas LANGLOIS, demeurant à Lévignacq (40170), 145 Impasse des Chênes Lièges

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les parts se transmettent librement à titre gratuit ou onéreux entre associés et entre conjoints. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Mention sera faite au RCS : Dax

Pour avis

L24AL00441

## DISSOLUTIONS



**BARBUT**  
Société par Actions Simplifiée  
En liquidation  
Au capital de 4.000 euros  
Siège social : 106 Route de Jean Petit  
40090 Geloux  
Siège de liquidation : 106 Route de Jean Petit 40090 Geloux  
842 905 911 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur David BARBUT, demeurant 106 Route de Jean Petit 40090 Geloux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 106 Route de Jean Petit 40090 Geloux.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL00431



## KOIKONBOI

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Société en liquidation  
Siège social : 5, rue des Carmes 40100  
DAX  
898 293 790 RCS DAX

## AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant DUA du 04/01/2024, les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation
- Donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat,
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2023

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX

Mention sera faite au RCS de DAX  
Pour avis,

L24AL00042

## In Extenso

## SUD ATLANTIQUE

ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère  
40990 Saint-Vincent-de-Paul

## P. GARDEY ET V. PAOLI

Société Civile Immobilière en liquidation  
Au capital de 137 201,40 euros  
Siège social : Résidence Hélianthé  
Rue Jean le Bon 40100 Dax  
Siège de liquidation : 7 Rue Marie Fargues  
40100 Dax  
432 419 224 RCS Dax

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15 décembre 2023 au 7 Rue Marie Fargues 40100 Dax a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre GARDEY, demeurant 7 Rue Marie Fargues 40100 Dax, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 octobre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L24AL00320

**SCEA DE FONTANELIS**  
Société Civile en liquidation  
Au capital de 1.500 €  
Siège : 134 Route des Châteaux  
Hontanx (40190)  
RCS Mont-de-Marsan N° 432 864 601

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2023. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Liquidateur

L24AL00324

## MARYSA

EURL au capital de 500 €  
Siège social : 417 AV DU MARECHAL  
JUN  
40000 MONT DE MARSAN  
RCS de MONT-DE-MARSAN  
n°533 202 180

L'Assemblée générale extraordinaire du 22/01/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme SANCHEZ Maria Carmen de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis  
Maria Carmen SANCHEZ  
L24AL00426



## SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE RENOVATION LANDAISE

Société par Actions Simplifiée  
En liquidation  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : 182 route de Bourreguet  
40260 Lesperon  
Siège de liquidation : 226 rue des Dunes  
40260 Lesperon  
949 771 448 RCS Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Florent Frasson-Quenoiz, demeurant 226 rue des Dunes, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L24AL00430

## LOCATIONS GERANCES

La location gérance du fonds de commerce de Restauration traditionnelle sis et exploité au 2530 route de Contis, 40170 Saint-Julien-en-Born.

Confiée par acte sous seing privé en date du 22/03/2023 par **SIBLU LES DUNES DE CONTIS**, SAS au capital de 3.113.288 euros, ayant son siège social 2530 route de Contis, 40170 Saint-Julien-en-Born, immatriculé au RCS Dax sous le n° 321 737 736 à **LES MUFIERS - GUEULE DE LOUP**, SARL au capital de 2.000 euros, ayant son siège social 2300 route d'Escource, 40200 Pontenx les-Forges, immatriculé au RCS Mont-de-Marsan sous le n°951007269, elle est résiliée par arrivée du terme convenu, à compter du 05/11/2023.

Melissa ERIC

L24AL00330

## FONDS DE COMMERCE



**CABINET  
D'AVOCATS JL DEKENS  
CONSULTANTS  
TJSO**  
4 allée Claude Mora  
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 29 décembre 2023 à Mont-de-Marsan, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont-de-Marsan, le 19 janvier 2024, Dossier 2024 00002622, référence 4004P01 2024 A 00124,

Monsieur Bruno **GENEBES**, né le 8 juillet 1969 à Pau (64), demeurant à Créon d'Armagnac (40), 1 route de Gabarret, immatriculé au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 413 980 244 a vendu la société **AUBERGE DES CHASSEURS**, SASU au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 3 Route d'Estigarde 40240 Créon d'Armagnac et immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 981 340 367,

Un fonds de commerce de restaurant, débit de boissons, traiteur, exploité à Créon-d'Armagnac (40), 3 Route d'Estigarde,

Moyennant le prix de 150.000 euros.

Les oppositions seront reçues à l'adresse d'exploitation du fonds vendu, sis à Créon-d'Armagnac (40), 3 Route d'Estigarde, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et commerciales.

Pour insertion

L24AL00301

## REGIMES MATRIMONIAUX



**SCP DE JURE**  
Notaires Associés  
670 route des Lacs  
40410 Pissos

## AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yves DUMONT, notaire à Pissos, le 04 mai 2023, et conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, Monsieur José **PEDROSA-DIEGO**, retraité, et Madame Micheline **MILLET**, retraitée, demeurant ensemble à Parentis-en-Born (40160), 204, chemin de Jeanton, ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la Communauté Universelle de biens tel que prévu à l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution intégrale de ladite communauté au survivant.

Les oppositions peuvent être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Yves DUMONT, notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion

Maître Yves DUMONT, Notaire

L24AL00285



**DUPOUY ET ASSOCIÉS**  
Hossegor - Tarnos (40)  
Biarritz - Bayonne (64)

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître DUPOUY Rémi, notaire à SOORTS HOSSEGOR (40150), le 19/01/2024.

M. **DARBON** Jean-Marie et Mme **CORRIBONS** Aline demeurant ensemble 120 chemin des Abélias, 40390 SAINT MARTIN DE HINX, mariés le 02/08/1968 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître DUPOUY Rémi, notaire à SOORTS HOSSEGOR (40150) ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Le notaire

L24AL00316



**PERSPECTIVES  
NOTAIRES**



**SARL PERSPECTIVES NOTAIRES**  
40700 HAGETMAU

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 19 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Jean Claude **CATUHE**, retraité, et Madame Nicole **PERRENX**, retraitée, demeurant ensemble à HAGETMAU (40700) 685 chemin de Peyrug. Monsieur est né à HAGETMAU (40700) le 17 mai 1952. Madame est née à MONT-DE-MARSAN (40000) le 6 septembre 1948. Mariés à la mairie de GEAUNE (40320) le 19 avril 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L24AL00366

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Johanne DELEGLISE, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 22 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

**Monsieur Jean LECONTE** et **Madame Françoise Rose Marie LESTREMAU**, demeurant ensemble à AIRE-SUR-L'ADOUR (40800)545 promenade du Portugal.

Monsieur est né à AIRE-SUR-L'ADOUR (40800) le 21 octobre 1955. Madame est née à OLORON-SAINTE-MARIE (64400) le 2 mars 1955. Mariés à la mairie de LESCUN (64490) le 26 octobre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Biens apportés par Madame Françoise LESTREMAU : un maison d'habitation située à LESCUN 64490, Au village, cadastrée SECTION AB 343 et AB 344 ainsi qu'un terrain sur lequel existe une grange situé à LESCUN 64490, Au village, cadastrée SECTION B 1204 et B 1205.

Bien apporté par Monsieur Jean LECONTE : une maison d'habitation située à ARCACHON 33120, 4 rue Georges Du-chez, cadastrée SECTION AM 284.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24AL00440

## Prescripteur,

Une annonce à Paris,  
Marseille, Lyon,  
Strasbourg, Lille, Nantes...  
Ne cherchez plus de  
correspondant,

**LES ANNONCES  
Landaises  
se chargent de tout**

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



## AUTRES ANNONCES



Mes Isabelle BONNARDEL  
Jean DARMUZÉY  
Paul NOEL  
Elodie LAFFARGUE  
Notaires Associés  
190 rue Jules Ferry,  
BP 60094  
40601 Biscarrosse cedex

## AVIS DE CONTRÔLE DE LA SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378 -1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 mai 2014, Mme Madeleine Renée DELAVALLEE, ayant demeuré à BELIN-BELIET (33830), 7 route de l'Aurignolle EHPAD Korian le Chalet. Décédée à BELIN-BELIET (33830), le 22 mai 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie MORIN CHANTEAU, notaire à PARIS (75018), 17BIS rue Joseph de Maistre, le 18 juillet 2023. Dans l'acte reçu par Maître Isabelle BONNARDEL, notaire à BISCARROSSE en date du 28 novembre 2023, il est constaté que les conditions de la saisine du légataire universel sont remplies. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Isabelle BONNARDEL, notaire à BISCARROSSE (40600), 190 rue Jules Ferry, référence CRPCEN : 40012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis, le Notaire.

L24AL00361



OFFICE NOTARIAL  
L. GINESTA C. GINESTA  
1058 Av Eloi Ducorn  
40000 Mont-de-Marsan

Par testament olographe du 15 juin 2007, Monsieur Bernard NAÏTAMAKHLOUF, né à Charleville-Mézières (08000) le 21 novembre 1927 et décédé à Mont-de-Marsan (Landes) le 24 février 2022, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Emilie LAFARGUE, notaire à Mont-de-Marsan (Landes) suivant procès-verbal de dépôt et de description en date du 18 septembre 2023. Il résulte d'un acte reçu par Maître Emilie LAFARGUE, notaire à Mont-de-Marsan (Landes) le 18 janvier 2024, que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Paul MARTINEL, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) 2380, avenue de Bordeaux, chargé du règlement de la succession.

Pour avis, Me Emilie LAFARGUE  
L24AL00379

## RECTIFICATIFS

# In Extenso

AQUITAINE  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

DONIBANE  
SCI au capital de 200 €  
Siège social : 30 Place de la Fontaine  
Chaude 40100 Dax  
792 649 006 RCS Dax

Rectificatif de l'annonce L23AL02871, parue dans le journal d'annonces légales du 17 juin 2023, Il fallait lire :

Ancienne mention : M. Romain DUPUY demeurant 14 Rue d'Espagne 64200 Biarritz et M. Alain BAGNERES demeurant 8 rue d'Aulan 40100 Dax.

Nouvelle mention : M. Alain BAGNERES demeurant 35 du Tuc d'Eauze 40100 Dax.

L24AL00399

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 janvier 2024)

**SENSOU Bougrine**, 49 Boulevard de Gouillardet, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 418 650 404. Activités de soutien à la production animale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

2024\_4002\_727

**SARL INFINITIF**, 7 Place Aristide Briand, 40110 Morcenx-la-Nouvelle, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 453 390 866. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2023, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

2024\_4002\_728

**SARL LOEUIL**, 5003 Avenue Laouadi, Centre Commercial des Grands Lacs, 40600 Biscarrosse, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 833 671 365. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

2024\_4002\_729

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 janvier 2024)

**XEKA Arianit**, A9 rue de la Bretagne, 40280 Saint-Pierre-du-Mont, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 833 689 961. Activités de soutien à la production animale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2024\_4002\_726

### MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 12 janvier 2024)

**DUCOUSSO Sébastien Bertrand**, 17 place Joseph Pancaut, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 523 375 566. Agences immobilières. Jugement modifiant le plan de redressement.

2024\_4002\_720

**DRIDI Khaled**, 1138 route de Dubos, 40160 Parentis-en-Born, RM 488 295 007. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement modifiant le plan de redressement.

2024\_4002\_721

(Jugement du 19 janvier 2024)

**SAS TRANSPORTS PHILIPPE CAZAUBON**, Rue des Ecureuils, Zone Artisanale de Saint-Perdon, 40090 Saint-Perdon, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 351 220 744. Location de camions avec chauffeur. Jugement modifiant le plan de redressement.

2024\_4002\_725

### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 janvier 2024)

**SARL DRIDI AQUITAINE CONSTRUCTION (D.A.C)**, 1138 Route de Dubos, 40160 Parentis-en-Born, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 907 813 893. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne.

2024\_4002\_716

**SAS LES DUNES**, 93 Avenue de la République, 40600 Biscarrosse, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 834 192 437. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49<sup>ème</sup> 64100 Bayonne, et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL APEX AJ, prise en la personne de Me Julien ALLART.

2024\_4002\_717

**SARLU WORLD FOOD CAFE**, 11 Rue du Maréchal Bosquet, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 843 342 809. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

2024\_4002\_718

**SARL LA POPOTERIE**, 11 Rue du Maréchal Bosquet, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 815 067 905. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

2024\_4002\_719

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF (Jugement du 19 janvier 2024)

**SARL JLS MDM**, 14 Place Jean Jaurès, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 888 776 929. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024\_4002\_722

**MARQUES PINTO Anthony, Michel, Dominique**, 12B Rue Léon des Landes, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 801 667 098. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024\_4002\_723

**SARL GARAGE LARROUQUERE**, 1205 Rue Ferme Larrouquere, Zone Industrielle Larrouquere, 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 810 903 807. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024\_4002\_724

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES ET DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 19 janvier 2024)

**DULOISY ANGLIQUE, EUGENIE, GENEVIEVE**, 54 Cours du Maréchal Joffre, 40100 Dax, RM 883 049 116. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe.

Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2024\_4001\_846

**SARL CLOT LANDES**, ZA de Saubeyres 202 Allée de Saubeyres, 40390 Saint Martin-de-Seignanx, RCS Greffe de Dax 492 464 391. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644 4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2024\_4001\_847

## LES ANNONCES Landaises

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 €

Siège social :  
108 rue Fondaudège  
33000 Bordeaux  
Bureaux landais :  
12 rue du IV-Septembre  
40000 Mont-de-Marsan  
Tél : 05 58 45 03 03  
mail : contact@annonces-landaises.com  
120 av. Georges-Clemenceau  
40100 Dax

Président honoraire : Jean-Louis DUMOLIAU

Directeur de publication :  
Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Rédacteur en chef : Nelly BÉTAILLE  
07 85 39 51 22  
n.betaille@annonces-landaises.com

Rédaction : Julie DUCOURAU  
Cécile AGUSTI, Hubert RAFFINI,  
Anne TAUTOU, Isabelle TRANCOEN,  
Christine LAMAISON

Direction artistique : David PEYS  
Maquettistes : Noëlle SANZ,  
Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD  
& Raphaëlle MOURET  
Responsable Organisation et Systèmes  
d'Information : Ophélie BROUTTIER  
Webmarketing : Cyrielle MORFEA  
Assistante communication digitale :  
Magalie RICCETTI

Service annonces légales  
et abonnements : Liliane DORRER

Service commercial marchés publics :  
Cathy DARTHENUCC  
06 12 98 21 75  
marchespublics@annonces-landaises.com

Service commercial annonces légales :  
Christophe CLERTEAU  
c.clerteau@annonces-landaises.com

Publicité : Christine SABOURIN  
05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :  
Florence MANOEUVRIER  
Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Dépôt légal à parution  
hebdomadaire - Parution le samedi

Impression : ROTIMPRES  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Route : IGS  
(Sainte-Colombe-en-Bruilhois)

Commission paritaire n° 0628 | 83288  
ISSN 1270-704X

Prix de vente : 1,50 €

Abonnement annuel papier + web : 50 €

Membre de RésoHebdoEco



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 388,04	-2,4%	-2,1%	11,4%	7 543,18	7 318,69	France
SBF 120	5 612,14	-2,4%	-2,1%	10,3%	5 732,18	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 465,91	-1,2%	-1,2%	14,2%	4 521,44	4 403,08	Europe
S&P 500	4 848,96	2,0%	1,7%	22,8%	4 850,43	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 324,47	3,3%	3,0%	50,0%	17 330,38	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 485,73	-2,8%	-3,2%	1,5%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 627,09	-0,5%	-0,7%	15,6%	16 769,36	16 431,69	Allemagne
SMI	11 149,26	0,0%	0,1%	0,6%	11 275,35	11 137,79	Suisse
NIKKEI	36 517,57	10,1%	9,1%	30,7%	36 546,95	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 770,98	-4,9%	-6,9%	-10,2%	2 974,94	2 756,34	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,50	1,5%	3,1%	50,0%	13,50	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,00	-2,6%	-5,2%	-10,0%	9,65	8,94	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,80	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,53	6,3%	-3,8%	144,7%	2,85	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-1,3%	0,4%	4,9%	488,00	470,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	84,00	1,2%	-7,7%	-2,3%	91,00	84,00	7,3%
EUROPLASMA	0,003	-51,8%	-49,1%	-99,7%	0,005	0,002	-
FERMENTALG	0,38	43,9%	25,8%	-76,3%	0,41	0,27	-
GASCOGNE	3,50	-3,8%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,16	46,3%	3,3%	-40,3%	3,68	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	228,0%	-0,6%	288,6%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,40	4,0%	-9,5%	-53,8%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,10	0,7%	0,7%	20,5%	14,25	14,00	-
I.CERAM	3,04	0,7%	4,8%	-73,6%	3,24	2,90	-
I2S	5,90	1,7%	1,7%	-6,3%	5,90	5,10	2,4%
IMMERSION	2,02	3,6%	4,1%	-57,4%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	-4,4%	1,3%	-60,8%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	2,97	-0,7%	9,2%	53,1%	3,38	2,72	-
LECTRA	32,75	3,5%	4,8%	-3,8%	32,75	29,15	1,5%
LEGRAND	90,40	-4,4%	-3,9%	14,6%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	8,05	2,8%	1,2%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,23	9,5%	9,5%	0,0%	0,23	0,20	-
OENEO	11,90	-7,0%	-7,8%	-13,5%	12,90	11,40	2,9%
POUJOLAT	14,95	-9,7%	-9,4%	-33,8%	16,50	14,95	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,11	34,3%	16,8%	8,7%	4,16	3,45	-
VALBIOTIS	4,40	-5,8%	-12,0%	23,9%	5,12	4,40	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR  
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



# Cheesecake kiwi de l'Adour et pamplemousse

## INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 6 kiwis de l'Adour
- 1 pamplemousse
- 300 g de fromage type Philadelphia
- 40 g de beurre
- 40 g de sucre
- 1,5 yaourt nature
- 100 g de biscuits Petit Beurre
- 2 feuilles de gélatine

### Pour le nappage neutre :

- 150 g d'eau
- 150 g de sucre
- 3 feuilles de gélatine

Réduisez les biscuits en poudre et ajoutez-y le beurre fondu. Coulez dans un cercle à pâtisserie et réservez au frais.

Plongez les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide. Dans un saladier, mélangez le fromage frais avec le yaourt et le jus d'un demi-pamplemousse.

Mettez un peu d'eau dans une casserole, ajoutez le sucre et la gélatine essorée et faire épaissir.

Après un léger refroidissement, mélangez à la préparation, versez dans le moule et réservez au frais au moins 4 heures.

Découpez des rondelles de kiwis et de pamplemousse de la même taille et disposez-les sur la couche de cheesecake.

Pour soigner la présentation, vous pouvez lustrer la dernière couche avec un nappage neutre : faites ramollir trois feuilles de gélatine. Dans une casserole, ajoutez l'eau et le sucre et portez à ébullition. Ajoutez hors du feu la gélatine essorée. Laissez refroidir et coulez sur la couche de fruits. ■

